

RAPPORT ANNUEL 2017

SERVICE
PUBLIC
D'ÉLIMINATION
DES DÉCHETS
MÉNAGERS



RÉDUIRE &
SENSIBILISER



COLLECTER



VALORISER



FINANCER

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LA MÉTROPOLE :

LE TERRITOIRE CONCERNÉ ET LES COMPÉTENCES EXERCÉES

La métropole de Tours assure depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés de ses 22 communes membres. Le territoire représente 299 127 habitants répartis sur 39 000 hectares et comprend tout type d'habitat : des centres urbains, des villes pavillonnaires comme des communes rurales. Tours Métropole Val de Loire exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation.

Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, la Direction Déchets-Propreté compte au 31 décembre 2017, 278 agents et 54 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur 3 dépôts et fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

✚ [Voir graphique correspondant page 41](#)

Les objectifs du service sont multiples :

offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, faire maigrir les poubelles, valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, et développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

CHIFFRES MARQUANTS 2017

Le bilan de l'année écoulée fait apparaître une augmentation globale des tonnages de 2,1% par rapport à 2016. Le tonnage total collecté et traité est de 156 996 tonnes soit 525 Kg de déchets produits au total par habitant et par an.

Mais avec les nuances suivantes en fonction des catégories de déchets :

- ▶ Une légère augmentation des Ordures Ménagères résiduelles de 1,2%,

- ▶ Une forte augmentation du tonnage d'emballages et de journaux magazines de l'ordre de 4%,
- ▶ Une légère augmentation des déchets végétaux de 1%,
- ▶ Une augmentation des verres ménagers.

Le taux global de valorisation des déchets se maintient à 52%. La loi de transition énergétique impose un objectif à 55% en 2020 et 65% en 2025.

✚ [Voir les deux graphiques correspondants page 42](#)

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2017

- ▶ Extension du réseau de PAVE (points d'apport volontaire enterrés)
- ▶ Mise en place des bacs végétaux sur les communes de Saint-Genouph et La Riche
- ▶ Ouverture de la déchèterie de Joué-Lès-Tours en remplacement de celle de la Billette

- ▶ Etude de construction du nouveau centre de tri et achat du terrain
- ▶ Préparation de la consultation pour l'Unité de Production d'Energie Verte (UPEV), et recherche de terrain

Jean-Luc GALLIOT
Vice-Président
Délégué aux
politiques
environnementales
et qualité de la Vie



J'ai le plaisir de vous faire partager le nouveau rapport d'activité du service public d'élimination des déchets sur l'année 2017. Vous y trouverez une multitude d'informations sur ce service à l'habitant qui évolue tous les ans en renouvelant les actions de réduction des déchets à la source, en optimisant toujours plus le tri des déchets et en multipliant les filières de valorisation au fur et à mesure que les filières de recyclage apparaissent.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte définit des objectifs ambitieux en matière de gestion des déchets :

- ▶ réduire de 10 % les déchets ménagers à l'horizon 2020,
- ▶ réduire de 50 % les déchets admis en installations de stockage en 2025,
- ▶ porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique à l'horizon 2025.

C'est pour tendre vers ces objectifs que la Direction Déchets et Propreté mène plusieurs projets :

▶ La métropole poursuit la politique engagée de longue date **pour réduire les déchets à la source** dans tous les domaines : distribution de biocomposteurs, de lombricomposteurs, campagne Stop Pub, lutte contre le gaspillage alimentaire... Si la métropole est performante sur le recyclage de ses déchets elle se fixe un **nouvel objectif ambitieux de réduction de 20 000 tonnes d'ordures ménagères à valoriser dans les prochaines années.**

▶ Pour répondre aux orientations nationales de l'ADEME et de CITEO, Tours Métropole s'est associée à une dizaine d'autres collectivités territoriales pour **la construction d'un**

ÉDITO

centre de tri interdépartemental. Cet outil performant permettra l'extension des consignes de tri à tous les plastiques. A court terme il sera possible de valoriser davantage de matériaux dans des filières dédiées (films, blisters, pots de yaourt, barquettes...). Le nouveau centre de tri, de forte capacité, accueillera les technologies les plus performantes. Il deviendra un pôle d'éducation à l'environnement pour sensibiliser les usagers et les scolaires au geste de tri.

▶ **Une unité de production d'énergie verte est à l'étude pour valoriser les déchets résiduels.** La production de biogaz injecté dans le réseau de GRDF et/ou de combustibles solides de récupération (CSR) contribuera à la nécessaire transition énergétique. La métropole doit rechercher des solutions pour traiter ses déchets sur son territoire, tout en substituant progressivement des énergies renouvelables aux énergies nucléaires ou fossiles. Une mise en concurrence des plus grandes sociétés européennes a été initiée pour proposer des solutions innovantes, adaptées à notre territoire. Une délégation de service public pour la gestion d'une telle usine pourrait être signée début 2019.

Depuis la prise de compétence déchets par la Métropole, de gigantesques avancées ont été observées **pour « faire maigrir nos poubelles »**. Pour illustrer ce propos, il suffit de se souvenir que les services procédaient avant 2001, à 7 collectes hebdomadaires d'ordures ménagères par semaine dans les plus grandes communes. En 2018, les déchets résiduels ne sont collectés qu'une seule fois par semaine, dans la plupart des communes. La détermination à poursuivre dans cette voie reste entière !

SOMMAIRE

REDUIRE & SENSIBILISER	▶ La réduction des déchets à la source p.6 ▶ La communication de proximité p.8 ▶ La sensibilisation des scolaires aux gestes de tri et à la valorisation p.10
COLLECTER	▶ La collecte des déchets ménagers et assimilés p.14 ▶ L'unité Bacs et points d'apport volontaire p.19
VALORISER	▶ L'unité déchèteries et moyens matériels p.24 ▶ Le tri des emballages et des journaux-magazines en centre de tri et leur valorisation p.26 ▶ Les unités de compostage des déchets végétaux p.30 ▶ Le démantèlement des encombrants p.32 ▶ La valorisation du bois p.33 ▶ La valorisation des gravats p.34 ▶ La valorisation des bennes tout-venant des déchèteries p.35 ▶ Le transfert et l'enfouissement des déchets p.36 ▶ Le stockage des déchets ultimes p.37
FINANCER	▶ Les dépenses p.39 ▶ Les recettes p.39
ANNEXES	▶ Annexes p.40



LA RÉDUCTION
DES DÉCHETS
À LA SOURCE

p. 6

LA COMMUNICATION
DE PROXIMITÉ

p. 8

LA SENSIBILISATION
DES SCOLAIRES
AUX GESTES DE TRI
& À LA VALORISATION

p. 10



RÉDUIRE &
SENSIBILISER



RÉDUIRE
& SENSIBILISER

COLLECTER VALORISER FINANCER

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE

La réduction des déchets est aujourd'hui incontournable. Cette thématique mobilise de plus en plus les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens. Toutes les composantes de la société doivent prendre part à ces mutations, individuellement et collectivement.

Le rôle de Tours Métropole Val de Loire **EST DONC D'INCITER ET D'ACCOMPAGNER LES HABITANTS DE NOTRE TERRITOIRE** vers de nouvelles habitudes et de nouveaux gestes qui permettront ensemble de réduire les déchets.

- ▶ 19 361 COMPOSTEURS ont été distribués aux particuliers possédant un jardin, soit un taux d'équipement sur le territoire de 28.7%.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

➤ [Voir graphique correspondant page 43](#)

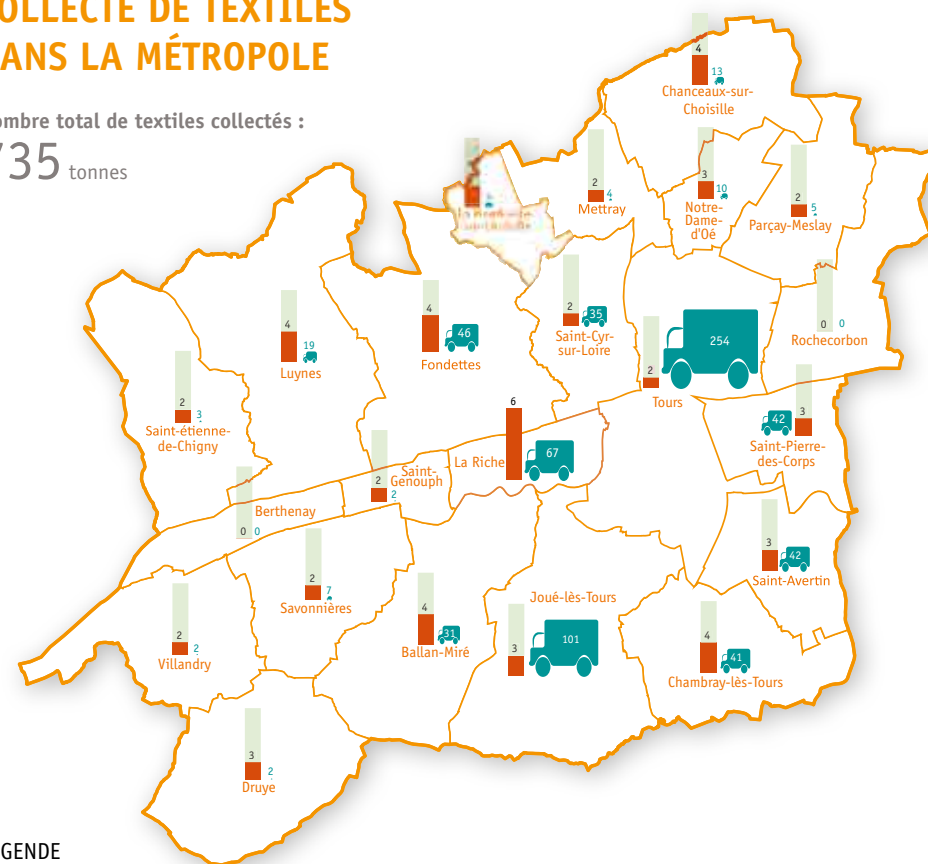


- ▶ Afin de satisfaire et de ne pas désavantager les foyers ne possédant pas de jardins, 425 lombricomposteurs sont à ce jour en fonctionnement dans des appartements ou maisons de ville. Cela permet de détourner et de valoriser environ 75 kg de déchets par an et par foyer.
- ▶ Les 6 ambassadeurs de collecte ont également suivi la formation Guide-composteur en 2017, ce qui leur permet d'avoir les connaissances et la technique relative au compostage. Cette compétence supplémentaire leur permettra d'orienter et d'accompagner les usagers dans leur démarche de traitement des déchets à la source et de favoriser le compostage de quartier.

COLLECTE DE TEXTILES DANS LA MÉTROPOLE

Nombre total de textiles collectés :

735 tonnes



LEGENDE

- Poids (tonnes)
- Ratio (kg/hab)

Source : Chiffres 2017 Le Relais
Réalisation : Service SIG -
Tours Métropole Val de Loire, le 02 février 2018



► Le nombre d'étiquettes Stop Pub apposées sur les boîtes aux lettres de notre territoire ne cesse d'augmenter. Nous sommes, à ce jour, à un taux d'apposition de 20% soit environ 1080 tonnes/an de prospectus évités.



► 26 boîtes à livres sont aujourd'hui installées. Elles permettent, dans des lieux propices à la détente, de donner une seconde vie aux livres et revues, de transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture, de créer du lien social et de fédérer les personnes autour d'un bien commun.



► Grâce à un maillage de 127 bornes textiles implantées sur le territoire, l'entreprise Le Relais a collecté, recyclé et valorisé 735 tonnes de textiles en 2017. (voir carte page 6)



► Nouvelle organisation pour la TriMobile en 2017 avec une multiplication des sites et une présence 1 fois/mois uniquement les matins sur les marchés référencés.

A noter que la TriMobile est également un dispositif de communication de proximité, car elle permet de renseigner les usagers sur l'ensemble des sujets liés aux déchets.

Bilan de la TRIMOBILE pour l'année 2017



3 496 personnes sont venues à la Trimobile, soit pour y déposer des déchets, soit pour y demander des renseignements



1 041 cartouches d'encre collectées



239 paires de lunettes collectées



4 933 Petits Appareils Ménagers collectés soit 13 tonnes



3 183 radiographies collectées



275 kg de piles et petites batteries collectées



1 766 ampoules et néons collectés



571 sacs de textiles collectés, soit 2,3 tonnes



Stand d'information

L'INFORMATION AUPRÈS DES USAGERS DE LA COLLECTE

6 ambassadeurs de collecte assurent la communication au quotidien auprès de la population en matière de collecte sélective et des consignes de tri des déchets. Leurs interventions participent à la sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques en matière de présentation des déchets.

Parmi ces interventions, on compte notamment :

- ▶ **L'information auprès des usagers :** rencontre en porte-à-porte des habitants, des commerçants ou d'autres usagers, pour expliquer les consignes de tri, répondre aux questions afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.
- ▶ **Le suivi de la performance et de la qualité des collectes sélectives.** Les ambassadeurs en relation avec les agents de la collecte, les entreprises prestataires, les organismes HLM, les syndicats d'immeubles, les associations de quartier, participent à l'optimisation et au développement des collectes sélectives.

LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Les ambassadeurs sont acteurs de la diffusion des informations liées à la gestion des déchets de l'agglomération vers les administrés.

À CE TITRE, ILS RÉALISENT CHAQUE ANNÉE LES MISSIONS SUIVANTES :

LES ACTIONS QUOTIDIENNES

Les actions quotidiennes sont les interventions réalisées par les ambassadeurs de collecte directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes liées aux déchets. Ils expliquent pourquoi la poubelle n'a pas été collectée ou tentent de régler des problèmes liés à une mauvaise utilisation ou compréhension des consignes. Les agents de collecte font remonter chaque jour aux ambassadeurs les difficultés rencontrées sur le terrain.

- ▶ **1 200 actions ont été menées par les ambassadeurs de tri qui ont permis de sensibiliser 1 200 foyers.**

LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

LES INFORMATIONS DE GROUPE

Les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes. Les thèmes abordés sont le tri, le recyclage, les consignes de collecte. Les outils utilisés : affiches de tri, mémo tri, aide-mémoires, autocollants...

- ▶ **13 animations de groupe ont été mises en place, afin de rencontrer 289 personnes.**

L'HABITAT COLLECTIF

Dans ce domaine, les missions sont multiples :

- ▶ Informer sur la mise en place et l'utilisation de conteneurs enterrés, ré-informer les habitants de logements d'habitats collectifs sur les consignes de tri.
- ▶ Apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri.
- ▶ Mettre en place la signalétique sur le tri dans les halls ou locaux poubelles des immeubles.

LES OUTILS DE COMMUNICATION UTILISÉS

Afin d'aider au travail des ambassadeurs, il existe divers outils de communication :

- ▶ Des tri-sacs de 40L qui permettent de descendre plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou bornes à verre (4 200 tri-sacs jaunes et 3 600 tri-sacs verres ont été distribués).

- ▶ Des documents rappelant les consignes de tri et pouvant être affichés dans les logements (5 000 guides de tri PAVE, 1 600 mémos pour le tri, 600 autocollants, 220 affiches locaux poubelles, 1 200 aides mémoires distribués lors des interventions).

LES ACTIONS DIVERSES EN 2017

- ▶ 8 ouvertures de PAVE ont été effectuées et ont permis de sensibiliser 1611 logements.
- ▶ 4 actions d'informations en porte-à-porte liées aux consignes de tri ont permis de rencontrer 4 930 foyers.
- ▶ Une enquête de sensibilisation sur les règles de présentation des bacs à déchets sur le secteur de La Tranchée/Magnot à Tours Nord et aux Prébendes à Tours Centre a permis de démarcher 3 700 logements pour un total de 87% de personnes rencontrées.
- ▶ Une information de la collecte carton des commerces du centre-ville de Tours pendant les fêtes de fin d'année : 1.400 commerçants du centre-ville sensibilisés.
- ▶ 7 animations grands public pour 550 personnes vues
- ▶ 3 stands d'informations pour 260 personnes sensibilisées
- ▶ 1 000 missions quotidiennes et 149 actions correctives pour 1 152 personnes vues et sensibilisées

Exposition visite du centre de tri



LES PRESTATIONS PRIVÉES SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

LES VISITES DU CENTRE DE TRI GRAND PUBLIC

Tours Métropole mandate un prestataire pour organiser les visites du centre de tri des emballages ménagers de La Grange David à La Riche pour le public tel que centres de loisirs, associations, étudiants, usagers, riverains.

- ▶ **Nombre de visites en 2017** : 25 visites du centre de tri pour des publics relais (associations, CLSH, divers), soit 425 visiteurs adultes accueillis.
- ▶ **Nombre de visites de type portes ouvertes en soirée** : 22 visites portes ouvertes pour un total de 378 personnes venues en soirée.

Stand d'information à la braderie de Tours



en bref

COMMUNICATION GÉNÉRALE ET FAITS MARQUANTS 2017

- ▶ **177 000 AIDE-MÉMOIRES** ont été distribués dans les boîtes aux lettres pour informer les usagers sur les jours de collecte, les consignes de tri et les renseignements sur le fonctionnement des déchèteries.
- ▶ **20 BACS BI-FLUX** ont été mis en place dans les bâtiments sportifs pour inciter les usagers à trier les déchets sur leurs sites de loisirs sportifs.
- ▶ **5 000 Gobelets en plastique, réutilisables**, ont été prêtés à 33 associations (sportives, culturelles, kermesses, ...) pour l'organisation de leurs manifestations (buvette) afin d'éviter d'utiliser des gobelets jetables.
- ▶ **1 611 LOGEMENTS COLLECTIFS** ont été vus par les ambassadeurs de tri afin de leur expliquer les nouvelles modalités de la collecte en PAVE.

LES STANDS ET LES MANIFESTATIONS

Tours Métropole mandate un prestataire pour assurer la communication événementielle sur le tri en participant à des actions de promotion du tri. Au total pour l'année 2017, **25 stands d'information (Week-end vert de Joué-Lès-Tours et de Saint Avertin, UNSS, braderie de Tours, accueil des nouveaux Jocondiens et des nouveaux Tourangeaux, Sport'ouvertes, marché de Fondettes, marchés de Tours (Beffroi, Coty et Velpeau), City Raid Andross à Fondettes, Natur au coeur, Stand ST electronics, fête du Sanitas, fête de la gastronomie, Convergence Bio), Défi Eole et divers tournois sportifs ont permis de rencontrer plus de 2 500 personnes.**

Les thèmes abordés sur les stands sont le tri, le recyclage et le compostage. Différents matériels et outils sont utilisés lors des stands :

- ▶ 3 barnums Tours Métropole.
- ▶ Exposition Tours Métropole sur la gestion des déchets.
- ▶ Affiches locaux poubelles collectifs (consignes de tri).
- ▶ Mallette de l'ambassadeur de tri, présentant le devenir des emballages recyclés.
- ▶ Échantillons d'objets recyclés.
- ▶ Composteur en exposition.
- ▶ Mise à disposition de mementos, guides du tri, aide-mémoires.
- ▶ Document de présentation sur l'utilisation des composteurs et le compostage.

Exposition visite du centre de tri

Gobelets réutilisables



Affiches pour les Encombrants



177 000 aide-mémoires



Guide de sécurité des agents de collecte



- ▶ **5 000 TRI-SACS POUR LE VERRE** ont été achetés pour faciliter le tri du verre sur les PAV pour les usagers.
- ▶ **5 000 TRI-SACS POUR LES MATIÈRES RECYCLABLES** ont été commandés pour faciliter le tri des déchets recyclables sur les PAVE pour les usagers.
- ▶ **5 000 RÉGLETTES DE TRI** ont été distribuées. Une liste de 114 mots sur le thème des déchets avec l'exutoire correct.
- ▶ **MISE EN PLACE DE 10 NOUVEAUX SUPPORTS (NOUVELLE VERSION) DE COMMUNICATION**, installés sur les bacs lors d'événements sportifs ou culturels afin d'optimiser le repérage des bacs.
- ▶ **1 000 Pochettes de sachets de graines** ont été données aux enfants lors des visites de la plateforme de compostage, ainsi qu'un sac en toile rempli de compost destiné à une utilisation à la maison.
- ▶ **1 790 BACS POUR LES DÉCHETS VÉGÉTAUX** ont été distribués en régie sur Saint Genouph et La Riche par le service Bac.
- ▶ **UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LA TRIMOBILE** durant 1 mois dans 250 affichages LOIRE-VISION a permis d'inciter les usagers à utiliser ce mode de dépose de déchets.
- ▶ **CRÉATION D'UN JEU DE 3 AFFICHES** pour les Encombrants pour informer les usagers de ce service gratuit.
- ▶ **CAMPAGNE** de caractérisation des Ordures Ménagères en avril.
- ▶ **MISE À DISPOSITION DE 5.000 CENDRIERS** de poche pour le Festival Aucard.
- ▶ **MISE À JOUR DE L'EXPOSITION** de la visite du centre de tri et création d'un film de 7'.
- ▶ **MISE À JOUR DU GUIDE DE SÉCURITÉ** pour les agents de collecte.
- ▶ **MISE À JOUR DU GUIDE VIEUX TOURS** pour les Commerces.
- ▶ **PARTICIPATION AU TOURNAGE** d'une websérie « Poubelle la Vie » avec l'aide matérielle de TMVL.
- ▶ **MISE À DISPOSITION DU CENTRE DE TRI** pour le tournage d'une émission pour France Télévisions : de l'or dans vos poubelles.

LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AUX GESTES DE TRI ET À LA VALORISATION



LES ANIMATIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Depuis octobre 2016, 4 prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et visites d'équipements de tri (centre de tri, plate-forme de compostage).

Le but est de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets et à son impact sur l'environnement. Il s'agit de mettre en place des animations pédagogiques adaptées aux scolaires, faisant appel à une démarche participative et à différentes approches complémentaires (ludique, scientifique, artistique, contact avec le terrain, débats...).

LE PROJET D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUR LES DÉCHETS (ANNÉE CIVILE 2017)

Le projet cible les 93 écoles de la métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année

2017, les 4 prestataires JTS, SEPANT, COULEURS SAUVAGES et ARTEFACTS ont été chargés des animations scolaires suivantes :

▷ ANIMATION « RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME »

Le thème des déchets est abordé d'une façon ludique avec deux créations au choix : le hérisson et le porte-monnaie. Le fait que chaque enfant apporte ses propres déchets et reparte avec sa création amène un plus considérable à cette animation.

► *68 animations ont été réalisées avec la participation de 1 580 enfants.*

▷ ANIMATION « UNE BRIQUE, 3 MATÉRIAUX »

Cette animation rencontre un vif succès, notamment grâce au pulpeur qui illustre bien le recyclage de la brique alimentaire.

► *6 animations ont été réalisées avec la participation de 807 enfants.*

▷ ANIMATION DU PAPIER AU PAPIER

Cette animation illustre le recyclage des vieux papiers usagés en papier recyclé grâce à des tamis. Chaque enfant repart avec sa feuille de papier recyclé réalisée durant l'animation.

► *16 animations ont été réalisées avec la participation de 1 506 élèves.*

▷ ANIMATION « MALLE ROULETABOULE »

Ce module propose de rechercher, d'explorer et de comprendre les déchets, leurs filières de recyclage, leur traitement et leur gestion. Il intègre une approche scientifique et conceptuelle.

► *50 animations ont été réalisées avec la participation de 1 068 enfants.*

▷ ANIMATION « LES SECRETS DU COMPOST »

Cette animation permet de comprendre le recyclage des matières organiques, de découvrir les invertébrés et leurs rôles respectifs.

► *6 animations ont été réalisées avec la participation de 135 enfants.*



▷ ANIMATION « LES SECRETS DU LOMBRICOMPOSTAGE »

En adoptant un lombricomposteur et ses vers en classe pendant un an, les enfants vivent une expérience de recyclage grande nature.

▶ **10 animations ont été réalisées avec la participation de 221 élèves.**

▷ LE CENTRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS ULTIMES

Animé grâce à une maquette représentant un centre d'enfouissement de déchets ménagers, le but de cet atelier est de faire comprendre les différentes étapes de fonctionnement d'un centre d'enfouissement et le devenir des déchets non-recyclables lorsqu'on les met dans la poubelle d'ordures ménagères (collecte, traitement et valorisation).

▶ **59 animations ont été réalisées avec la participation de 1 101 élèves.**

▷ ANIMATION « TROP DE DÉCHETS, QU'EST-CE QU'ON FAIT ? »

Cette animation permet de découvrir le recyclage des matières, connaître les techniques et les intérêts du recyclage (métaux, plastique, verre,...).

▶ **25 animations ont été réalisées avec la participation de 530 élèves.**

▷ GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Il s'agit de comprendre comment sont produits les aliments, ce qu'est le gaspillage alimentaire et les gestes à adopter pour l'éviter.

▶ **22 animations ont été réalisées avec la participation de 337 élèves.**

▷ LES VISITES DE LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le service Déchets et propreté finance le transport en car et l'animation des visites de la plate-forme de compostage des déchets végétaux de Saint Avertin

▶ **Les scolaires ont bénéficié de 29 visites toutes incluant la prise en charge du transport par Tours Métropole, soit 755 visiteurs scolaires au total.**

▷ LES VISITES DU CENTRE DE TRI

Le service Déchets et propreté finance le transport en car et l'animation des visites du centre de tri des emballages ménagers de la Grange David.

▶ **Les scolaires ont bénéficié de 84 visites dont 84 incluant la prise en charge du transport par Tours Métropole, soit 2 339 visiteurs scolaires au total.**

▷ BILAN TOTAL DES ANIMATIONS 2017 :

▶ **375 animations et visites, pour 10 379 élèves sensibilisés.**

LE TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Des ateliers sur la thématique des déchets ont été proposés aux écoles sur le temps périscolaire.

▶ **Rien ne se perd tout se transforme** : 22 ateliers

▶ **Valorisation matières** : 12 ateliers

▶ **Gaspillage Alimentaire** : 3 ateliers

37 ateliers ont été réalisés pour 555 enfants.

LE DÉFI DES ÉCOLES ACTE 12

Chaque année, un concours a lieu dans les écoles primaires de la métropole.

Le défi des écoles en 2017 consiste en un concours de collecte d'emballages métalliques.

▶ **BILAN** : 39 écoles primaires ont participé, soit 241 classes et environ 6 000 élèves. Les élèves ont contribué à la collecte de plus de 2 470 Kilos de boîtes, cannettes et bidons en métal. Les gagnants ont été primés par un chèque de 500 euros valable dans les magasins de sport ou de culture. Tous les participants ont reçu un cahier de dessins avec les photos des écoles participantes et un porte-clefs en forme de canette de soda.

LE PRÊT D'OUTILS

LES OUTILS MIS À DISPOSITION :

- ▶ Exposition Tours Métropole sur la gestion des déchets (prêt : 17 fois).
- ▶ Malle des p'tits Z'ateliers de Rouletaboule pour la sensibilisation des maternelles (prêt : 5 fois).
- ▶ Exposition photographique Yann Arthus Bertrand sur le Développement Durable (prêt : 15 fois).
- ▶ Exposition photographique Yann Arthus Bertrand sur la Biodiversité (prêt : 8 fois).
- ▶ Malle ambassadeur du tri (prêt : 7 fois).
- ▶ Exposition Eco-Emballages (prêt : 5 fois).
- ▶ Kit papier recyclé (prêt : 10 fois).
- ▶ Jeu de l'oie géant (prêt : 12 fois).
- ▶ Jeu Détri'tout (prêt : 11 fois).
- ▶ Des autocollants rappelant les consignes de tri collés sur les bacs jaunes.
- ▶ Des affiches A3 à afficher dans les locaux poubelles au-dessus des bacs jaunes.





LA COLLECTE DES
DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS

p. 14

L'UNITÉ BACS
ET POINTS D'APPORT
VOLONTAIRE

p. 20



COLLECTER

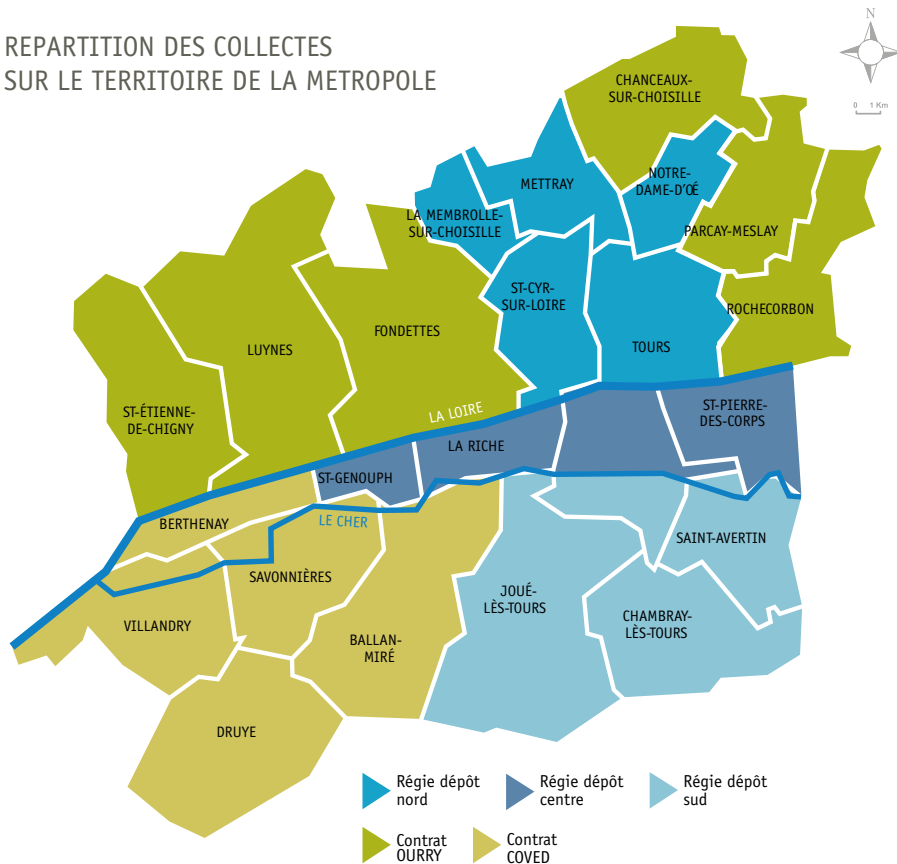


COLLECTER

SENSIBILISER VALORISER FINANCER

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

REPARTITION DES COLLECTES SUR LE TERRITOIRE DE LA METROPOLE



LES PRESTATIONS RÉALISÉES

Tours Métropole Val de Loire met à la disposition de ses habitants, un dispositif complet de collecte des déchets ménagers :

- ▶ une collecte des ordures ménagères résiduelles,
- ▶ une collecte sélective des emballages et journaux-magazines,
- ▶ une collecte des déchets végétaux pour certaines communes,
- ▶ une collecte du verre,
- ▶ une collecte des encombrants,
- ▶ une collecte des cartons pour les gros producteurs.

Elle s'appuie pour cela sur une régie de service et des contrats avec les entreprises de collecte privées.

LA RÉGIE

Tours Métropole Val de Loire dispose d'un service collecte et apport volontaire dont une partie est assurée en régie directe. Celle-ci compte 240 agents, répartis sur trois dépôts :

LE DÉPÔT NORD : situé rue Christian Huygens à Tours Nord, il accueille :

- ▶ 1 chef de dépôt
- ▶ 1 assistante
- ▶ 2 agents de maîtrise

- ▶ 1 chef d'équipe
- ▶ 42 agents
- ▶ 2 ambassadeurs de la collecte

LE DÉPÔT CENTRE : situé sur le site de pôle environnemental de La Grange David à La Riche, il accueille :

- ▶ 1 chef de dépôt
- ▶ 1 adjoint au chef de dépôt
- ▶ 1 assistante
- ▶ 2 agents de maîtrise le matin et 2 agents de maîtrise l'après-midi
- ▶ 2 chefs d'équipe le matin et 1 chef d'équipe l'après-midi
- ▶ 62 agents le matin et 38 agents l'après-midi
- ▶ 2 ambassadeurs de la collecte

LE DÉPÔT SUD, situé dans la zone d'activité n°2 de Joué-lès-Tours, il accueille :

- **Collecte**
 - ▶ 1 chef de dépôt
 - ▶ 1 assistante
 - ▶ 4 agents de maîtrise
 - ▶ 52 agents
 - ▶ 2 ambassadrices de la collecte

• Bacs/Apport Volontaire

- ▶ 1 responsable
- ▶ 1 assistant
- ▶ 2 agents de maîtrise
- ▶ 12 agents

• **Coordination sécurité**

- ▶ 1 responsable
- ▶ 1 adjoint au responsable
- ▶ 1 assistante

LA RÉGIE COLLECTE EFFECTUE LES MISSIONS SUIVANTES :

- ▶ La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre Dame d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, et Tours.
- ▶ La collecte des déchets végétaux en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Notre Dame d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire et Saint-Pierre-des-Corps
- ▶ La collecte des encombrants sur rendez-vous sur l'ensemble des communes de la métropole ;
- ▶ le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours ;
- ▶ le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours ;
- ▶ la collecte des papiers de bureaux pour les sites métropolitains ;

- ▶ la collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés destinés à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et le tri sélectif entre Loire et Cher.

LES PRESTATAIRES PRIVÉS

Tours Métropole Val de Loire fait appel à des prestataires privés pour les collectes suivantes :

- ▶ Les collectes sélectives (emballages et journaux en mélange d'une part, et déchets végétaux d'autre part) et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny, et par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.
- ▶ Les collectes de cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la Communauté (sauf Tours centre) sont réalisées par l'entreprise TRI 37.
- ▶ La collecte des conteneurs d'apport volontaire est réalisée :
 - par l'entreprise OURRY pour les bornes OMR et CS au Nord de la Loire et au Sud du Cher
 - par l'entreprise COVED pour les bornes à Verre sur l'ensemble du périmètre métropolitain.

LE PARC DE VÉHICULES

Tours Métropole Val de Loire dispose d'un parc de 47 Bennes à ordures ménagères (BOM) à chargement arrière, 7 minibennes, 7 micro-bennes, 4 camions plateaux pour le service collecte des encombrants et 1 benne spécifique pour la collecte spécifique du verre.

- ▶ Dépôt Centre : 19 BOM + 2 mini-bennes + 3 micro-bennes
- ▶ Dépôt Nord : 14 BOM + 2 mini-bennes + 2 micro-bennes
- ▶ Dépôt Sud : 12 BOM + 2 mini-bennes + 2 micro-bennes + 4 camions-plateaux encombrants + 1 camion de collecte spécifique du Verre
- ▶ Réserve mécanique : 5 BOM + 2 mini-bennes

Le service dispose également d'un parc de 38 véhicules légers et utilitaires pour les besoins logistiques.

Les travaux d'entretien du matériel roulant sont réalisés en régie directe par le service mécanique ou confiés à des entreprises spécialisées dans des ateliers adaptés aux réparations spécifiques.



Parc de véhicules.

La répartition des effectifs est la suivante :

- ▶ 1 agent de maîtrise responsable du service parc roulant et mécanique.
- ▶ 1 adjoint en charge des commandes et de la planification.
- ▶ 1 assistante pour la gestion administrative et la facturation.
- ▶ 6 mécaniciens (2 au dépôt centre et 4 au dépôt sud dont 2 avec restrictions).



Bennes sous l'auvent au dépôt centre.

Projets 2018

- ▶ les élus ont souhaité développer la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte. Ainsi, 21 communes bénéficient de ce service à partir du 1^{er} janvier 2018 (communes collectées par la régie). Cette démarche s'inscrit dans une volonté de responsabiliser l'utilisateur de plus en plus vis-à-vis du tri en permettant d'extraire une fraction valorisable. Toutefois, le développement de cette activité s'est majoritairement faite par substitution d'une collecte hebdomadaire d'OMR par une collecte de déchets végétaux et ainsi limiter l'impact sur le coût du service.
- ▶ le marché de collecte destiné à effectuer les opérations de ramassage sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Etienne-de-Chigny arrivera à son terme le 31 décembre 2018. Le marché sera donc relancé et fera l'objet d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes de Gâtine et Choisille - Pays de Racan, dans le cadre du contrat de réciprocité engagé par l'ATU entre la Métropole et les collectivités voisines et partenaires.
- ▶ A la faveur du marché évoqué ci-dessus, le marché de collecte des points d'apport volontaire destinés à la collecte du Verre sera également relancé dans le cadre du même groupement de commande, auquel adhèrera également la commune d'Ambillou.



COLLECTER

SENSIBILISER VALORISER FINANCER



✚ [Voir graphique correspondant page 44](#)

La fréquence de collecte est d'un passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux/revues/magazines produits par les ménages et entreprises assimilées : les productions de cartons, de verre et de papiers de bureau ne sont donc pas intégrées à ces chiffres et font l'objet de collectes spécifiques détaillées ultérieurement.

La production annuelle continue d'augmenter passant de 62kg à 63,5kg/hab, permettant d'augmenter la production globale de près de 350T. Cette tendance démontre l'effort continu des usagers pour améliorer les performances en termes de tri sélectif et permet d'envisager un taux de valorisation toujours en progression. La répartition de l'apport volontaire pour la collecte sélective reste identique à celle de 2016.

LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS

LES TONNAGES COLLECTÉS

La collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée : la collecte est donc mécanisée.

La fréquence de collecte est de 1 à 2 passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

✚ [Voir graphique correspondant page 44](#)

La tendance à la baisse observée depuis 2012 est stoppée, revenant au niveau observé en 2015, y compris dans la production individuelle qui retrouve également le même niveau (+1,2%). Ce phénomène conjoncturel est sans doute lié à une légère reprise de la consommation des ménages dans un contexte économique un peu plus favorable.

L'apport volontaire poursuit son développement (15% en 2017 (+2% par rapport à l'an passé) contre 9% en 2014, et 1% en 2011).

LA COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte des emballages et des journaux-magazines en mélange est conteneurisée : la collecte est donc mécanisée.





POINT DE VIGILANCE 2017 :

malgré un développement de l'apport volontaire, la répartition des tonnages reste identique à celle de 2016. Le renouvellement de campagne de sensibilisation à la collecte sélective auprès des usagers concernés est à envisager pour relancer la bonne dynamique entrevue les années précédentes.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux est organisée sur une partie du territoire de la Métropole : les communes desservies sont entièrement conteneurisées et la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (décembre, janvier et février), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, est facturé.

✚ [Voir graphique correspondant page 45](#)

Le phénomène de saisonnalité est très identifiable sur ce flux, avec des productions très importantes sur les saisons de printemps et d'automne, et des phénomènes de repos en été et encore plus particulièrement de décembre à février. L'année 2016 avait été marquée par une forte période de



précipitations qui avait favorisé la pousse des végétaux et eu pour conséquence une hausse des tonnages globaux (+4,5%). L'année 2017 y a été légèrement moins soumise mais l'extension des collectes de déchets végétaux aux communes péri-urbaines a fait progresser de manière importante les tonnages collectés sur l'ensemble du territoire.

LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, pour toutes les communes de la Métropole. Certains bailleurs sociaux sont conventionnés avec le Service de la Collecte de la Métropole : ils bénéficient ainsi d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques",

selon un zonage permettant, a minima, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. **Trois équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de trois camions plateaux.**

Les encombrants sont déposés sur la plate-forme de démantèlement des Douets où les matières qui les composent sont séparées pour être valorisées.

En 2017, les indicateurs concernant les encombrants sont les suivants :

✚ [Voir graphique correspondant page 45](#)

La tendance constatée les années précédentes se poursuit : ainsi, les tonnages continuent d'augmenter mais la progression ralentit (+0,75%). En revanche, le nombre de rendez-vous ne faiblit pas et continue de s'accroître à un rythme soutenu affirmant ainsi l'intérêt des usagers (+3,12%) pour ce service.

LA COLLECTE DES CARTONS

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la métropole. Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours de 17h30 à 21h30 du lundi au samedi et par Tri 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

✚ [Voir graphique correspondant page 46](#)





Les tonnages évoluent de façon assez significative (+3,61%), confirmant la tendance observée sur les autres flux et l'idée d'une potentielle reprise de la consommation liée à une meilleure dynamique économique et conjoncturelle. La répartition régie/prestation conserve les mêmes proportions, indiquant ainsi que le phénomène est généralisé.



LE COMPACTEUR DES HALLES

Un modèle compact et esthétique est utilisé au niveau de la place des Halles à Tours. Destiné principalement à l'élimination des déchets des commerçants du carreau des Halles, il sert également aux commerçants lors des marchés du mercredi et samedi et son utilisation est autorisée pour les riverains qui ne sont pas en mesure de stocker leurs bacs à ordures ménagères dans leur habitation.

359 Tonnes ont été collectées avec ce matériel en 2017, soit une augmentation des volumes de près de 2,7%. L'utilisation du compacteur représente un coût de fonctionnement de 24 377€ TTC.

LA COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs :

- ▶ les particuliers sont invités à déposer leur verre dans les colonnes d'apport volontaire ;
- ▶ les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte partiellement mécanisée, réalisée par l'unité "Collectes spécifiques". Les commerçants sont équipés de caissettes ou de bacs spécialement dédiés, collectés les mardis et vendredis entre 7h30 et 14h30.

✚ [Voir graphique correspondant page 46](#)

Les efforts de tri sur le flux Verre peuvent être amplifiés quand le service estime qu'environ 30% supplémentaires pourraient être triés. De nouveaux outils de communication vont donc être lancés pour relancer la dynamique positive observées ces dernières années.

LA COLLECTE DES PAPIERS DE BUREAUX

Dans l'optique de développer la valeur de l'exemple, le service a mis en place une collecte des papiers de bureaux. Il s'agit d'une collecte réalisée par l'unité « Encombrants et collectes spécifiques », auprès des sites métropolitains suivants :

- ▶ siège de Tours Métropole Val de Loire et l'ensemble de ses services ;
- ▶ les trois dépôts de l'unité collecte et apport volontaire ;
- ▶ la STEP ;
- ▶ le SERA ;
- ▶ la maison des déchèteries.

En 2017, 9,34 tonnes de papier de bureaux ont été collectées : ce flux diminue de près de 24% en raison de l'accroissement permanent des efforts de dématérialisation opérés par les services métropolitains.

223 940
conteneurs -3,5%

19 614
composteurs +4,6%

5 875
interventions

L'UNITÉ BACS ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Distribution et explication
des consignes de collectes
auprès des riverains

En 2017, les travaux de réaménagement
du bâtiment de l'unité ont permis
d'améliorer la qualité des
espaces
de travail.

◀ Création de douches supplémentaires

◀ Harmonisation des
vestiaires
des cellules Bacs et PAV(E)

◀ Agrandissement de l'espace
de restauration et création de deux
bureaux supplémentaires

L'UNITÉ BACS

L'unité Bacs assure la gestion des contenants mis à disposition des usagers pour la collecte en porte à porte. Placés sous l'autorité directe de l'agent de maîtrise et du responsable de l'unité, les agents ont en charge la distribution et l'entretien des bacs roulants et composteurs mis à disposition des usagers.

Leurs missions sont les suivantes :

Distribution et entretien des bacs roulants et composteurs, distribution des bacs aux usagers, mise en place de la dotation initiale dans les immeubles et chez les particuliers, ajouts et retraits de bacs à la demande des usagers, information des usagers sur les collectes ou le tri, maintenance des bacs, remplacement des pièces des bacs cassés signalés par les agents de collecte ou à la demande des usagers, nettoyage des bacs, remplacement des étiquettes autocollantes d'identification et, mise en place et retrait de bacs à l'occasion des manifestations ou événementiels.

LES MOYENS MATÉRIELS

L'unité dispose d'un parc de 4 véhicules utilitaires de 9 à 14 m³ et d'un engin de manutention.

Une laveuse semi-automatique permet le nettoyage et la désinfection d'environ 50 bacs/jour.



Chargement des véhicules de livraison
sur la commune de La Riche

RÉPARTITION DES CONTENEURS PAR COMMUNE

➤ [Voir graphique correspondant page 46](#)

Le parc total de bacs roulants est de **223 940** bacs tous flux confondus.

Le parc de bacs est en diminution de -3,5%.

La baisse du nombre de bacs, principalement sur les communes de Tours, Joué-Lès-Tours et Chambray-Lès-Tours est la conséquence de la mise en place des Points d'Apport Volontaire Enterrés dans l'habitat collectif.

NOMBRE D'INTERVENTION SUR LE PARC DE BACS

➤ [Voir graphique correspondant page 46](#)

La mise en place de bacs végétaux en 2016 avait eu pour conséquence d'augmenter fortement les interventions. En 2017, nous avons donc par répercussion une diminution des interventions qui correspond à un travail courant (5 875 interventions).

En novembre 2017, les agents de l'unité bacs ont procédé à la mise en place de bacs végétaux sur les communes de La Riche et Saint Genouph.

Il a été distribué 1 790 bacs en 3 semaines.



▲ Lavage des PAVE Place des Halles à Tours

L'UNITÉ POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Cette unité assure la gestion du réseau des points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire de la Métropole.

Placés sous l'autorité directe d'un agent de maîtrise et du responsable de l'unité, les agents ont la charge du nettoyage régulier et la maintenance des points d'apport volontaire aériens et enterrés.

Leurs missions sont les suivantes :

Entretien régulier des plateformes et des bornes émergentes des PAVE. Le nettoyage s'effectue à l'aide d'un véhicule utilitaire équipé d'un nettoyeur haute pression. Enlèvement des graffitis et des affichettes, pulvérisation de produits

désinfectants et désodorisants, remplacement des autocollants indiquant les flux de déchets.

Maintenance annuelle des conteneurs d'apport volontaire. Vérification du bon fonctionnement du système de préhension, de la plateforme de sécurité, et de la cuve métallique interne des PAVE. Vérification et lubrification des pièces mécaniques à l'intérieur du cuvelage des PAVE, remplacement et réparation des pièces des conteneurs aériens.

LES MOYENS MATÉRIELS

L'unité dispose d'un parc de 2 véhicules de lavage et 1 camion atelier.

LE NETTOYAGE

- En régie, les Points d'Apport Volontaire Enterrés sont nettoyés par deux agents disposant chacun d'une unité mobile de lavage. En 2017, nous avons effectué 9 866 lavages. En moyenne chaque conteneur a été nettoyé 8 fois dans l'année.
- En prestation de service, les cuves sont nettoyées par une équipe de deux agents disposant d'un camion spécifique. La société ANCO a effectué 2 709 lavages pour un montant de 203 245 € TTC.



▲ Prestation de lavage et désinfection ANCO rue Théophile Venien à Tours



▲ Place Houdon à Tours

LA MAINTENANCE

Deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. Ils procèdent aux remplacements des pièces détachées et au maintien en bon état des équipements.

Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux points d'apport volontaire enterrés avant leur mise en service.

Ils disposent pour cela d'un véhicule PL équipé d'une grue et d'un atelier.

En 2017, les agents en charge de la maintenance ont effectué 952 interventions.

En moyenne il y a eu 4,78 interventions par jour.

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS

✚ [Voir graphique correspondant page 47](#)

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

A la demande des bailleurs sociaux mais également des copropriétés privées, la Métropole positionne des Points d'Apport Volontaire Enterrés.

Cela permet de supprimer les incendies de poubelles, apportent une diminution des contraintes de manutention aux gardiens d'immeubles et éliminent la prolifération d'insectes dans les espaces communs des bâtiments.

En 2017, le nombre de conteneurs enterrés a augmenté de +9%.

EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTENEURS ENTERRÉS

✚ [Voir graphique correspondant page 47](#)

RÉPARTITION DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

✚ [Voir graphique correspondant page 47](#)

Les **1 757** points d'apport volontaire enterrés et aériens de l'agglomération tous flux confondus, sont collectés par les entreprises OURRY, COVED et par la régie Métropolitaine.

COLLECTE DU VERRE

La collecte des PAV(E) pour le Verre ménager est réalisée par la société COVED.

LA RÉPARTITION DES 703 CONTENEURS À VERRE (1 POUR 425 HABITANTS)

✚ [Voir graphique correspondant page 47](#)

8 016 tonnes de verre ont été collectées en points d'apport volontaire. Cela représente **26,79** Kg/habitant soit une diminution de -0,04% par rapport à l'année 2016. Nous avons également collecté en régie 598,28 tonnes de verre provenant des commerces de bouche. Cette collecte est effectuée en porte à porte.

EVOLUTION DES TONNAGES VERRE

✚ [Voir graphique correspondant page 47](#)

PERFORMANCE DU VERRE PAR COMMUNE EN KG PAR HABITANT

✚ [Voir graphique correspondant page 48](#)

COLLECTE PAVE DES ORDURES MÉNAGÈRES RESIDUELLES ET EMBALLAGES

RÉPARTITION DES TONNAGES PAR MOIS

✚ [Voir graphique correspondant page 48](#)

En 2017, le tonnage des Ordures Ménagères Résiduelles a augmenté de +10% et de +3% pour les déchets d'Emballages.

LE NOMBRE DE CONTENEURS PAR FLUX ET PAR COLLECTEUR

✚ [Voir graphique correspondant page 48](#)

En 2017, 110 conteneurs enterrés tous flux confondus ont été installés.

RÉPARTITION DES DÉPENSES

✚ [Voir graphique correspondant page 48](#)



LES UNITÉS DE
COMPOSTAGE
DES DÉCHETS
VÉGÉTAUX

p. 32

LE DÉMANTÈLEMENT
DES ENCOMBRANTS

p. 34

LA VALORISATION
DU BOIS

p. 35

LA VALORISATION
DES GRAVATS

p. 36

LE TRANSFERT
ET L'ENFOUISSEMENT
DES DÉCHETS

p. 37

LE STOCKAGE
DES DÉCHETS
ULTIMES

p. 38

L'UNITÉ
DÉCHÈTERIES ET
MOYENS MATÉRIELS

p. 24

LE TRI DES EMBALLAGES
ET DES JOURNAUX-
MAGAZINES EN CENTRE
DE TRI ET LEUR
VALORISATION

p. 28



L'UNITÉ DÉCHÈTERIES ET MOYENS MATÉRIELS

en 2017
les déchèteries
ont reçu
366 288
visites

En 2017,
le temps de travail
des agents a été
réparti à
85 %
en déchèterie
15 %
en travaux
divers

L'unité déchèteries et moyens matériels est chargée de la gestion des déchèteries, de l'habillement et de commandes de moyens matériels.

En 2017, le temps de travail des agents a été réparti à 85% en déchèterie et à 15% en travaux divers.

L'effectif comprend **26 agents** :

- ▶ 1 technicien responsable d'unité,
- ▶ 1 technicien chargé de la logistique déchèteries,
- ▶ 1 assistante chargée du secrétariat et de la gestion des badges d'accès,
- ▶ 1 agent de maîtrise chargé des RH,
- ▶ 21 agents de déchèteries,
- ▶ 1 agent de maîtrise chargé de l'habillement et des moyens matériels.

Il y a 4 agents affectés par déchèterie gérée en régie. Pour tenir le planning d'ouverture des déchèteries sur 6 jours week-end compris, 2 à 3 agents sont maintenus en déchèterie, les autres sont soit en repos soit affectés à des missions annexes : nettoyage/entretien des déchèteries, petits travaux sur les sites et navette inter-déchèteries.

LES 7 DÉCHÈTERIES

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE exploite en régie 5 déchèteries :

- ▶ **LA MILLETIERE**
8 rue de l'Aviation - 37100 Tours,
- ▶ **LA GRANGE-DAVID**
Boulevard Louis XI - 37520 La Riche,
- ▶ **LA HAUTE LIMOUGERE**
2 rue Haute Morienne - 37230 Fondettes,
- ▶ **LE BOIS DE PLANTE**
ZI Bois de Plantes 37700 St-Pierre- des-Corps,
- ▶ **LES AUBUIS**
rue Jean Perrin 37550 Saint-Avertin,
- ▶ **JOUE-LES-TOURS**
5 rue de Prony,

Les habitants de TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE peuvent aussi accéder à cette déchèterie depuis le 1^{er} avril 2017, dont l'exploitation est assurée par la société OURRY (en remplacement de celle de la BILLETTE - route de Monts - à Joué-Lès-Tours qui a été fermée).

- ▶ **CASSANTIN**
ZA du Cassantin
Déchèterie à Chanceaux/Choisille, dont l'exploitation est assurée par la société SUEZ ENVIRONNEMENT.

De même, les habitants de Fondettes, Luynes, et Saint-Etienne-de-Chigny, peuvent accéder à la déchèterie de **PERNAY** gérée par la Communauté de Commune Gâtine Choisilles - Pays de Racan.

Avec cette organisation, tous les habitants des communes de la métropole de Tours disposent tous d'une déchèterie dans un rayon de moins de 7 km de leur domicile.

FRÉQUENTATION ET BADGES D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

En 2017, les déchèteries ont reçu **366 288 visites**, soit une baisse de 9% par rapport à 2016. La répartition est la suivante : 98,5% dans les déchèteries métropolitaines et 1,5% dans les non-métropolitaines.

NOMBRE DE VISITES DANS LES DÉCHÈTERIES DE LA METROPOLE DE TOURS

✚ [Voir graphique correspondant pages 49](#)

La tendance générale est à une baisse de la fréquentation (forte sur La Haute Limougière et le Cassantin) avec toutefois une forte hausse sur la déchèterie de Joué-Lès-Tours (nouvelle déchèterie). Les déchèteries les plus fréquentées sont La Riche, Tours et Fondettes.

CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE LA MÉTROPOLE DE TOURS

L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux particuliers de la Métropole disposant d'une carte individuelle à code barre.

La demande de carte est effectuée avec un imprimé à renseigner, auquel est jointe la copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture EDF). L'imprimé est aussi disponible dans les déchèteries ou téléchargeable sur le site internet de TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE.

L'utilisateur reçoit ensuite sa carte par courrier sous quelques semaines. Il n'est délivré qu'une carte par foyer.

Les cartes sont lues avec une console portative utilisée par l'agent d'accueil de la déchèterie.

Les données sont transmises chaque jour par connexion au réseau internet.

Le logiciel de gestion des cartes est hébergé par l'entreprise TRADIM, et peut être consulté à distance par le service.

Près de 82 476 cartes sont actives au 31/12/2017. 5 868 badges ont été fournis aux usagers en 2017, dont 1 096 pour perte.

LES TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES

Le tonnage collecté en 2017 dans les déchèteries est de **45 004 tonnes**, en légère augmentation par rapport à 2016.

LES TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES

➤ [Voir graphique correspondant page 49](#)

L'apport moyen est d'environ 122 kg par visite.

Près de 75% du tonnage déposé a été recyclé ou valorisé.

➤ [Voir graphique correspondant page 49](#)



LES FILIÈRES DE TRAITEMENT DES DÉCHÈTERIES EN 2017

➤ [Voir graphique correspondant page 50](#)

COLLECTE DES DEEE : DÉCHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE a passé une convention pour le traitement des DEEE avec Eco-Système et OCAD3E, éco-organismes agréés pour la collecte et le traitement des DEEE.

C'est l'entreprise VALRECY qui effectue en sous-traitance la collecte hebdomadaire des DEEE dans chaque déchèterie.

En 2017, près de 1 617 tonnes de DEEE ont été collectées dans les déchèteries, à la recyclerie des Douets et au service propreté urbaine, soit environ 5,5 kg/an/hab ce qui est très supérieur à la performance nationale moyenne en milieu urbain qui est de 3,2 kg/an/hab.

Cela représente une baisse de 6% par rapport à 2016.

➤ [Voir graphique correspondant page 50](#)

Le soutien financier versé par Eco-système au titre de la collecte en 2017 a été de 124 126 €, soit une baisse de 12% par rapport à 2016.

Cette collecte a permis de recycler 1 310 tonnes de matière, de valoriser en énergie 125 tonnes de matière.

8 217 tonnes de CO₂ ont été évitées et 2 033 barils de pétrole brut ont été économisés.

45 004

tonnes déposées en déchèterie
valorisées à 75%

Ouverture de la nouvelle déchèterie de Joué-Lès-Tours le 1^{er} avril 2017 :





VALORISER

SENSIBILISER COLLECTER FINANCER

LE TRI DES EMBALLAGES ET DES JOURNAUX-MAGAZINES

EN CENTRE DE TRI ET LEUR VALORISATION



Tours Métropole Val de Loire est propriétaire du bâtiment du centre de tri situé sur le site de La Grange David à La Riche près de la station d'épuration et fait appel à un exploitant pour qu'il fournisse la chaîne de tri, qu'il l'installe et qu'il l'exploite.

Tours Métropole Val de Loire a ainsi contractualisé avec la société COVED au 1^{er} janvier 2016 pour la fourniture et l'exploitation de sa nouvelle chaîne de tri d'emballages et de journaux-magazines sur son site de la Grange David à La Riche, pour une

durée de 4 ans, renouvelable 1 an. Le terme du contrat est donc au 31 décembre 2020.

Le process fixé a été entièrement modifié afin d'accroître la capacité de tri en tonnage et en variété de catégories triées mais aussi pour améliorer les conditions de travail des valoristes.

Tours Métropole Val de Loire a passé un groupement de commandes avec la Communauté de Communes Gâtine Choissilles qui a apporté en 2017, **769 tonnes d'emballages et de journaux magazines** en vrac et en sacs jaunes.

Tours Métropole Val de Loire a déposé en 2017, **19 076 tonnes d'emballages et de journaux-magazines, 590 tonnes de cartons issus de la collecte sélective des commerces et 9 058 tonnes de verre.**

Le montant payé en 2017 sur ce marché s'élève à **4 269 690 € TTC**, soit un coût moyen de 220 € TTC à la tonne entrante sur le centre de tri.

LES MOYENS HUMAINS

Le personnel comprend 45 personnes dont :

- ▶ 2 techniciens de maintenance,
- ▶ 5 conducteurs d'engins de manutention (alimentation de la presse et de la chaîne, et chargement des balles),
- ▶ 2 chefs de cabine titulaires et 2 suppléants,
- ▶ deux équipes de 15 valoristes, dont 11 valoristes en insertion
- ▶ 1 assistante d'exploitation,
- ▶ 1 responsable qualité,
- ▶ 1 responsable de maintenance,
- ▶ 1 responsable d'exploitation.

Le recrutement de valoristes en contrat d'insertion professionnelle se fait en partenariat avec TRI 37, sur la base de contrats de 6 mois à temps plein.





En considérant l'ensemble des salariés, 9 personnes sont sorties du dispositif de l'insertion :

- ▶ 1 personne est partie en CDI comme valoriste chez COVED,
- ▶ 1 personne est inscrite en agence d'interim,
- ▶ 4 personnes sont sorties sans emploi,
- ▶ 1 personne est en maladie,
- ▶ 2 personnes sont en formation.

LES ÉQUIPEMENTS MIS EN PLACE PAR COVED SONT LES SUIVANTS

POUR LA CHAÎNE DE TRI :

- ▶ Une trémie ouvreuse de sacs de 35 m³ : afin de permettre à la chaîne de traiter autant les produits en vrac que les produits en sacs, c'est une trémie équipée d'un système débrayable pour l'ouverture de sacs qui est en service. Elle assure également une fonction régulatrice et permet de peser les matériaux.
- ▶ Un trommel : placé en début de process, ce système assure une première séparation des emballages par taille (>200 mm)
- ▶ 2 trieurs optiques corps plats et 2 trieurs optiques corps creux
 - Un trieur optique supplémentaire pour le tri des corps plats : le débit entrant étant plus important, trois équipements sont nécessaires pour un tri efficace.
- ▶ 5 tables de tri et 3 cabines de tri

- ▶ 1 crible balistique qui sépare les corps creux des corps plats
- ▶ 1 overband
- ▶ 1 système à courant de Foucault
- ▶ 1 crible à disques pour recribler les refus
- ▶ 40 convoyeurs
- ▶ 1 presse à balles de 130 tonnes et 1 presse à paqueter l'acier
- ▶ Un compresseur équipé d'un moteur de 55kW avec une vitesse de rotation de 3000 tr/min et une tension de 400V triphasé /50 Hz

✚ [Voir schéma correspondant page 50](#)

POUR LE MATÉRIEL ROULANT :

- ▶ 2 engins de manutention et 1 chariot élévateur
- Le rendement moyen de la chaîne de tri est de **6 tonnes/ heure.**

UNE VALORISATION MAXIMUM DES EMBALLAGES

100% de la matière entrante est valorisée avec 90% de valorisation matière grâce notamment au recyclage des films et des pots et barquettes plastiques et 10% de valorisation énergétique grâce à l'envoi des refus à Chateaubriant (44) pour une transformation en Combustibles Solides de Récupération (CSR). Les CSR sont ensuite livrés aux cimenteries Calcia à Villiers au Bouin (37) et Lafarge à Saint Pierre La Cour(53) pour alimenter les fours en vue de la fabrication des ciments.





VALORISER

SENSIBILISER COLLECTER FINANCER



LES MATÉRIAUX DES PRODUITS TRIÉS ET EXPÉDIÉS EN FILIÈRES DE RECYCLAGE EN 2017

✚ [Voir graphique correspondant page 51](#)

Les refus représentent **13%** du tonnage entrant sur la chaîne de tri.

Tours Métropole Val de Loire gère les contrats de vente de ces produits avec plusieurs sociétés.

En 2017, Tours Métropole Val de Loire travaille avec :

- ▶ VERALLIA pour le verre,
- ▶ COVED pour les emballages cartons, acier, alu et journaux-magazines en partenariat avec la papeterie GOLBEY dans les Vosges,
- ▶ PAPREC pour tous les emballages plastiques.

En 2018, Tours Métropole Val de Loire a relancé une consultation pour la reprise des matériaux et a retenu les filières suivantes :

- ▶ VERALLIA pour le verre,
- ▶ PAPREC pour le carton,
- ▶ SUEZ pour les briques alimentaires et l'aluminium,
- ▶ COVED pour tous les types de plastiques et l'acier,
- ▶ Papeterie NORSKE SKOG pour les journaux-magazines.

MONTANT DES RECETTES ISSUES DE LA VENTE DES MATÉRIAUX DU CENTRE DE TRI

✚ [Voir graphique correspondant page 51](#)

Les recettes proviennent des soutiens des éco-organismes Eco-Emballages et Ecofolio pour un montant de **3 291 660 euros** et de la vente des matières triées pour un montant de **1 725 000 euros** sur l'année, soit au total **5 016 660 euros**.

Faits marquants en 2017

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

De nouveaux supports visuels de communication ont été installés. Sur le circuit de visite, les panneaux pédagogiques ont été mis à jour. Un film présente le cheminement du déchet dans la poubelle jusqu'au moment où les différentes matières sont expédiées et une plaquette a été réalisée pour accompagner la visite du centre de tri.



DOUBLEMENT DE L'ESPACE DE STOCKAGE

Pour pallier le problème de fermeture de porte régulière, la surface de stockage en amont du process a été doublée en déplaçant la partie stockage de carburant et atelier technique.



SÉPARATION ESPACE CHARGEMENT VERRE

A l'extérieur, un espace dédié au chargement des matériaux a été défini afin de garantir la sécurité de chaque intervenant sur le site.



MISE EN PLACE DU LOGICIEL E-TEM

Le logiciel e-tem est conçu par la société Eco-Emballages, afin d'aider les exploitants à gérer les flux de déchets ménagers entrant, transitant et sortant de leur centre de tri. Il était nécessaire pour l'exploitant COVED d'avoir ce logiciel de gestion au vu de la gestion des deux collectivités, Tours Métropole et Gatine Choisille.



VALORISER

SENSIBILISER COLLECTER FINANCER

LES UNITÉS DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX



LE BILAN TECHNIQUE

Pour traiter les déchets végétaux collectés en déchèteries, en porte-à-porte ou produits par les Services Techniques, la Métropole les fait déposer sur 5 plate-formes de compostage situées en Indre-et-Loire. Ces plates-formes sont gérées par des sociétés privées (ECOSYS, A.C.T.E. et SEDE), suivant les cas. Les déchets verts de la déchèterie du Cassantin sont traités sur l'installation de Terralys à Chançay dans le cadre du marché d'exploitation de la déchèterie.

La société ECOSYS gère les plate-formes de Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps, la société A.C.T.E. celle de Chanceaux-sur-Choisille et SEDE celle de Saint-Avertin appartenant à Tours Métropole Val de Loire. Un tel maillage géographique permet à Tours Métropole Val de Loire de limiter les transports de déchets dans et autour du territoire.

Le principe de fonctionnement est le même sur toutes ces installations.



LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

Tonnages déposés sur les cinq plate-formes :

✚ [Voir graphique correspondant page 52](#)

L'année 2017 a vu le nombre de communes concernées par une collecte en porte-à-porte augmenter, passant à 21 communes sur 22. Les tonnages se sont répartis comme suit selon l'origine des déchets.

✚ [Voir graphique correspondant page 52](#)

L'effet attendu d'une baisse des tonnages collectés en déchèteries, au bénéfice des collectes en porte-à-porte, ne s'est pas entièrement réalisé. En effet, alors que les collectes en porte-à-porte ont enregistré une hausse de 3 000 T, les tonnages collectés en déchèteries n'ont baissé que de 1 000 T.

► **Sur la plate-forme de Chanceaux-sur-Choisille** appartenant et gérée par A.C.T.E., les déchets végétaux suivants ont été déposés.

✚ [Voir graphique correspondant page 52](#)



La société ACTE déclare que la valorisation du compost (environ 5 000 T) a suivi plusieurs filières en 2017.

✚ [Voir graphique correspondant page 52](#)

► **Sur la plate-forme de Charentilly**, appartenant et gérée par ECOSYS, les déchets végétaux suivants ont été déposés.

✚ [Voir graphique correspondant page 52](#)

► **Sur la plate-forme de Saint-Pierre-des-Corps**, appartenant et gérée par ECOSYS, les tonnages déposés et compostés ont évolué.

✚ [Voir graphique correspondant page 52](#)

Depuis 2014, les tonnages déposés sur cette plate-forme baissaient pour deux raisons :

- l'arrêt des dépôts de la CC du Val de l'Indre en 2014

sur la plateforme de Saint Avertin avait permis d'y faire composter les déchets verts des déchèteries de la Billette et Saint Avertin,

- le fait que l'activité bois sur Saint-Pierre-des-Corps a pris une grande ampleur, des tonnages de déchèteries ont été détournés vers d'autres plateformes.

Pourtant en 2017, les tonnages de déchets végétaux traités à Saint-Pierre-des-Corps ont augmenté. En effet, les déchets végétaux collectés à la déchèterie de Joué-lès-Tours sont désormais compostés à Saint-Pierre-des-Corps.

La société ECOSYS, à qui appartient les plateformes de Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps déclare que 4 000 T de compost ont été produites en 2017 à partir des déchets végétaux de la Métropole et que leurs exutoires furent répartis de la manière suivante :

✚ [Voir graphique correspondant page 53](#)

► **Sur la plate-forme de Saint-Avertin**, appartenant à Tours Métropole Val de Loire et gérée par SEDE dans le cadre d'un marché public, les tonnages déposés sur le plate-forme de Saint-Avertin ont évolué de 2010 à 2017.

✚ [Voir graphique correspondant page 53](#)

► **Sur l'installation de Chançay**, appartenant et gérée par TERRALYS, sont reçus uniquement les déchets de la déchèterie du Cassantin, dans le cadre d'une sous-traitance au marché d'exploitation de cette installation passé avec SUEZ. Les tonnages déposés sur cette installation ont évolué entre 2014 et 2017.

✚ [Voir graphique correspondant page 53](#)

► **TOTAL des apports sur les cinq plate-formes utilisées par Tours Métropole Val de Loire :**

En 2017, ce sont donc 30 600 tonnes de déchets végétaux et souches qui ont été traitées sur les quatre plate-formes de compostage utilisées par Tours Métropole Val de Loire.

Entre 2010 et 2017, les tonnages déposés sur des plate-formes de compostage ont évolué.

✚ [Voir graphique correspondant page 53](#)

Jusqu'au 31/12//2014, la plateforme de Saint Avertin réceptionnait 3 000 T de déchets végétaux de la CC Touraine Vallée de l'Indre (alors CC Vallée de l'Indre).

LA VALORISATION

Le compost produit sur ces différentes installations est utilisé par des particuliers, des agriculteurs et d'autres professionnels (horticulteurs, pépiniéristes, ...).

Par ailleurs, la société SEDE assure une prestation de broyage des déchets de bois des services techniques sur les sites de chantier importants. Ces déchets broyés sont laissés à la disposition des services techniques.

LE DÉMANTÈLEMENT DES ENCOMBRANTS



Depuis septembre 2003, les encombrants collectés en porte-à-porte sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire étaient démantelés sur une plate-forme dédiée à ce type de traitement, située à Esvres-sur-Indre. Lors de l'ouverture de la déchèterie de la Milletière, l'ancienne déchèterie des Douets fut aménagée pour accueillir cette activité, la rendant plus proche du gisement. Cette plate-forme est gérée par TRI 37.

Avant que cette filière ne soit mise en place, les encombrants étaient enfouis en Centre de Stockage des Déchets Ultimes, comme les déchets ménagers et assimilés non recyclables.

Sur cette installation, les encombrants sont démantelés et séparés en trois fractions :

- ▶ Bois et ferraille qui sont recyclés.
- ▶ Refus qui est enfoui ou rétrié.

Par ailleurs, d'autres déchets peuvent être retrouvés dans le flux d'encombrants :

- ▶ DEEE, recyclés ou traités dans la même filière que les DEEE de déchèterie
- ▶ DDM ou DDS, traités par la même filière qu'en déchèterie
- ▶ Pneus, traités suivant la même filière qu'en déchèterie

LES TONNAGES TRAITÉS EN 2017

En 2017, 1 970 tonnes d'encombrants ont été déposés sur la plate-forme de démantèlement des Douets par l'équipe de collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux.

L'évolution des tonnages depuis 2010.

➤ [Voir graphique correspondant page 54](#)



Le tonnage continue d'évoluer légèrement à la hausse (+0,7% des tonnages).

LES TONNAGES SORTANTS

En 2017, les matériaux suivants ont été traités après le démantèlement :

➤ [Voir graphique correspondant page 54](#)

Le taux de valorisation des encombrants s'élevait donc à 74%. Soit une légère évolution par rapport à 2016, due notamment au surtri réalisé à Montlouis-sur-Loire qui compense la baisse des tonnages de bois valorisés due au changement de destination en 2017.

➤ [Voir graphique correspondant page 54](#)



LA VALORISATION DU BOIS

LE BILAN TECHNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le bois collecté en déchèteries, issu du démantèlement des encombrants et produit par les Services Techniques des différentes communes est valorisé par DBR sur la plate-forme de Mettray. Cette entreprise trie les déchets de bois en deux catégories :

- ▶ Valorisable en panneaux de particules
- ▶ Refus

DBR travaille par ailleurs actuellement avec la société Solutions Composites de Mettray qui fabrique des murs en matériaux composites pour utiliser le bois broyé en matériau isolant.

Le cahier des charges des fabricants de panneaux de particules étant très restrictif, le taux de refus a augmenté, et le nombre de bennes de bois polluées par des déchets exogènes dirigées vers l'enfouissement plutôt que vers DBR aussi. 157 T ont ainsi été enfouies en 2017 contre 50 T en 2016.



LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

Entre 2016 et 2017, les tonnages suivants ont été traités (à Saint-Pierre-des-Corps en 2016 et à Mettray en 2017) :

✚ [Voir graphique correspondant page 54](#)

De 2014 à 2017 les déchets de bois étaient déposés à Saint-Pierre-des-Corps sur une plate-forme qui les valorisait sous forme de biomasse. Le cahier des charges était beaucoup moins exigeant. Entre 2010 à 2017, les tonnages de bois ont évolué suivant le graphique ci-dessous :

✚ [Voir graphique correspondant page 54](#)



LA VALORISATION DES GRAVATS



▲ Déchets arrivant sur la plate-forme



▲ Chaîne de tri



▲ Catégorie « plâtre »



▲ Refus de tri

LE BILAN TECHNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les gravats collectés en déchèteries sont valorisés par MS Services sur la plate-forme de Villedomer. Cette entreprise trie les gravats en plusieurs catégories avant de les transformer par concassage en matériaux de voirie (sous-couche principalement). Le plâtre est retiré en vue d'un recyclage ad hoc.

La partie non valorisable est enfouie, mais des essais pour isoler les matières recyclables encore présentes (plastique) sont en cours.

En raison de ce tri poussé, certaines bennes considérées comme polluées par des éléments exogènes sont dirigées par les gardiens de déchèterie vers le site d'enfouissement de Sonzay. Du fait de cette activité de tri, et de l'objectif de valorisation importante, les gravats déposés sur cette installation doivent être exempts de déchets contenant de l'amiante.

Or, certains utilisateurs des déchèteries déposent encore à l'insu des gardiens de tels déchets dans les bennes à gravats. Ceci pose souci car les bennes sont alors refusées par MS Services et doivent être retriées par des sociétés spécialisées.

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

En 2017, 10 722 tonnes de gravats ont été déposées sur cette installation, soit 500 T de plus qu'en 2016. 511 T de gravats ont par ailleurs été enfouies à Sonzay du fait de la présence d'éléments exogènes.

De 2010 à 2017, les tonnages de gravats ont évolué suivant le graphique ci-dessous :

➤ [Voir graphique correspondant page 54](#)



▲ Produit final, valorisé en sous-couche routière

LA VALORISATION DES BENNES TOUT-VENANT DES DÉCHÈTERIES

Depuis le 1^{er} janvier 2017 une partie des bennes « tout-venant » des déchèteries de la Métropole n'est plus enfouie directement mais triée en vue d'une valorisation matière et énergétique des déchets. Cette prestation nouvelle a lieu dans le cadre du lot n°4 du marché 16105, dont SUEZ est le titulaire. Les bennes « tout-venant » sont transportées jusqu'au centre de tri de Montlouis sur Loire, où elles sont vidées, et triées d'abord mécaniquement à l'aide d'un grappin, et ensuite manuellement pour affiner le tri. Ce tri manuel est réalisé par un agent en insertion, dans le cadre d'une convention avec Tri 37. En 2017, 5 378 T de tout-venant ont ainsi été triées, essentiellement en vue d'une valorisation énergétique à Arcante. Le tonnage total de tout-venant en 2017 étant de 11 561 T, la moitié en a donc été valorisée.



LE TRANSFERT ET L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS RÉSIDUELS

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de la métropole (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets de Services Techniques ou tout-venant de déchèteries pour partie) sont traités par enfouissement sur le centre d'enfouissement de Sonzay.

Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires.

La Métropole utilise ainsi deux Centres de Transfert :

- ▶ La Grange David, à La Riche.
- ▶ Le Bois de Plantes, à Saint-Pierre-des-Corps.

LE TRANSFERT

Les deux centres de transfert fonctionnent de façon sensiblement équivalente. Le contenu des bennes de collecte est vidé dans des semi-remorques à fond mouvant par transfert gravitaire.

LES UTILISATEURS

Le centre de transfert de La Grange David

➤ [Voir graphique correspondant page 55](#)



Le centre de transfert de Saint-Pierre-des-Corps

➤ [Voir graphique correspondant page 55](#)



LES DÉCHETS COLLECTÉS ET L'ÉVOLUTION DES TONNAGES

A Saint-Pierre-des-Corps, la quasi-totalité des déchets est composée de déchets ménagers collectés en porte-à-porte. En revanche, à La Grange David, la nature des déchets déposés est plus variée.

Voici la répartition des 69 387 tonnes de déchets à destination de l'enfouissement qui ont transité par La Grange David :

➤ [Voir graphique correspondant page 55](#)

LE STOCKAGE DES DÉCHETS ULTIMES

LE BILAN TECHNIQUE

La Métropole utilise un ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) pour le traitement de ses déchets ultimes (non recyclables dans les conditions techniques locales). Il est situé à Sonzay, appartient et est géré par la société SUEZ autorisé jusqu'en 2034 suivant l'arrêté préfectoral.

Le fonctionnement de ce site est le suivant :

Les déchets après avoir été pesés sont vidés dans des casiers creusés dans le sol. Là, **les déchets sont tassés** au moyen d'engins de compaction afin de **gagner du volume et d'accélérer la décomposition** de la fraction organique.

Les parois de ces casiers font l'objet d'une

sécurité passive, assurée par 5 mètres de terrain argileux et 1 mètre d'argile compactée, et **d'une sécurité active**, formée par une géomembrane en PEHD (Polyéthylène Haute Densité) et 50 cm de matériaux drainants. **Ces deux barrières de sécurité permettent de récupérer l'ensemble des lixiviats produits** par les précipitations traversant le massif de déchets.

Au cours de la décomposition des déchets organiques (accélérée par la recirculation des lixiviats), **du biogaz est produit**. Ce biogaz est un mélange de gaz où le méthane (CH₄) est prédominant. **Le biogaz est collecté et utilisé dans une unité de valorisation énergétique**. Pour cela, il est brûlé afin de faire tourner **des turbines qui produisent de l'électricité, qui est ensuite injectée dans le réseau EDF**.

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

Les déchets déposés à Sonzay sont :

- ▶ Les déchets venant des centres de transfert de La Grange David et de Saint-Pierre-des-Corps.
- ▶ Le tout-venant des déchèteries de Tours Métropole Val de Loire non valorisé à Montlouis-sur-Loire, excepté La Billette.
- ▶ Les déchets ménagers collectés sur les communes de Fondettes, Luynes, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Notre-Dame d'Oé, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours Nord et Saint-Étienne-de-Chigny.
- ▶ Le tout-venant issu du démantèlement des encombrants.

✚ [Voir graphique correspondant page 56](#)

Les tonnages enfouis ont évolué de la manière suivante depuis 2010 :

✚ [Voir graphique correspondant page 56](#)

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS SUR LE SITE

Le site de Sonzay a exporté 18 208 MWh électriques en 2017.

Les portiques de détection de radioactivité se sont déclenchés à 4 reprises suite à des apports du centre de transfert de La Grange David. Les déchets incriminés avaient une faible durée de vie, étant souvent des changes anatomiques de personnes suivant des soins à domicile ou venant de subir des examens médicaux.

La station de traitement des lixiviats a été agrandie pour voir sa capacité passer de 30 000 m³ à 40 000 m³.





FINANCER

SENSIBILISER COLLECTER FINANCER

LES INDICATEURS ADMINISTRATIFS & FINANCIERS

Les éléments financiers présentés ci-après sont extraits du compte administratif 2017, fonction 812 de l'instruction M14 sur le budget principal de Tours Métropole Val de Loire.

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), la redevance spéciale, les soutiens des éco-organismes, les recettes liées à la vente des matériaux aux industriels du recyclage et les Remboursements de participation. Un taux unique de 8,78 % s'applique depuis l'année 2004 sur l'intégralité du territoire de la métropole.

Le ratio moyen de TEOM est de 107 € par habitant en 2017.

Il représente 204 € par tonne collectée et traitée du gisement global.

LES DÉPENSES

En 2017, **les dépenses totales de fonctionnement** (opérations réelles) figurant au compte administratif se sont élevées à **33 023 507 €**.

Le total de ces dépenses se répartit entre les dépenses de collecte, les dépenses liées aux déchèteries, les dépenses de traitement, les dépenses de personnel et les dépenses de gestion courante.

Les dépenses de collecte correspondent d'une part aux dépenses relatives au fonctionnement de la régie métropolitaine et d'autre part au paiement des prestataires extérieurs de collecte.

Dans les dépenses à caractère général figurent également la communication et le fonctionnement courant du service. Les dépenses de régie intègrent principalement les dépenses liées à l'entretien des véhicules de collecte, les carburants, les consommables, la dotation vestimentaire des agents, les petites fournitures d'entretien, les assurances des véhicules, les frais liés aux bâtiments. Les dépenses de personnel intègrent pour une grande partie les agents de la collecte et pour une faible partie le personnel technique et administratif de la direction.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 18 691 182 € et concernent notamment le renouvellement des bacs et points d'apport volontaire, l'acquisition de composteurs individuels, ainsi que divers aménagements, études, matériels et mobiliers.

LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2017 à 43 779 148 €.

Elles concernent notamment :

- ▶ La taxe d'enlèvement des ordures ménagères et le produit de la redevance spéciale.
- ▶ Les aides Éco-Emballages et des autres éco-organismes.
- ▶ La vente des matériaux issus des collectes sélectives et des déchèteries.
- ▶ L'excédent de fonctionnement de l'année précédente.

Les recettes d'investissement sont de 20 827 322 € et sont composées :

- ▶ De l'affectation du résultat de l'exercice précédent.
- ▶ Du solde d'exécution reporté.

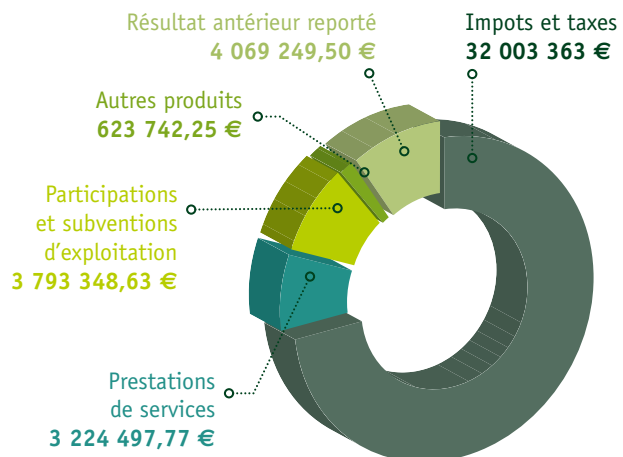
107€

C'est le ratio moyen de TEOM par habitant en 2017

204€

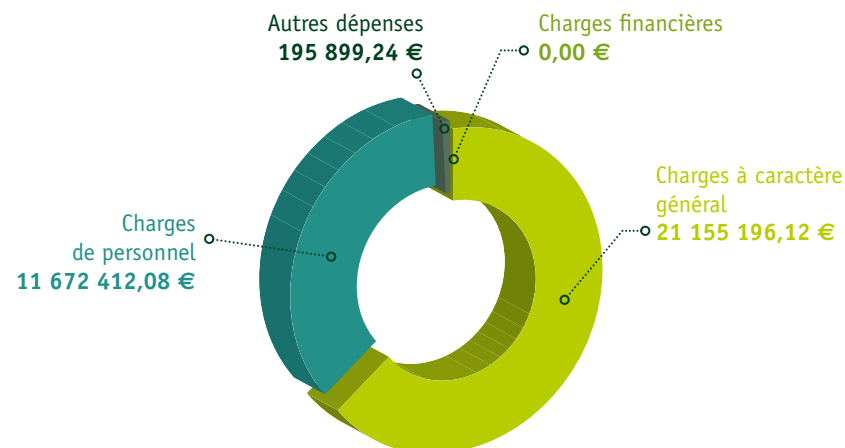
par tonne collectée et traitée du gisement global.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



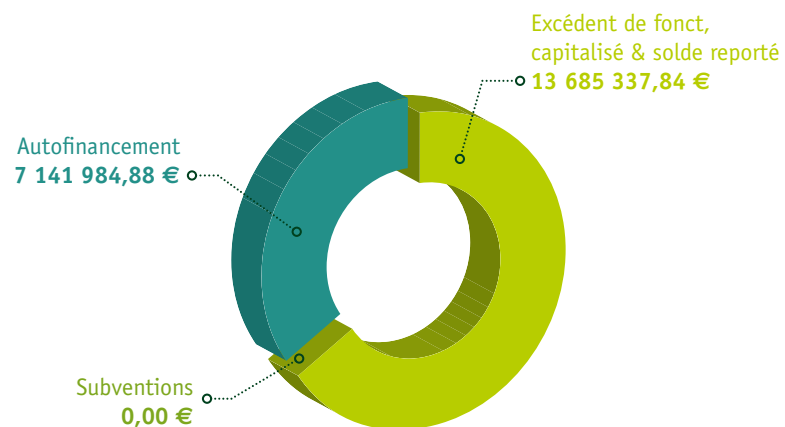
TOTAL 43 779 148,36 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



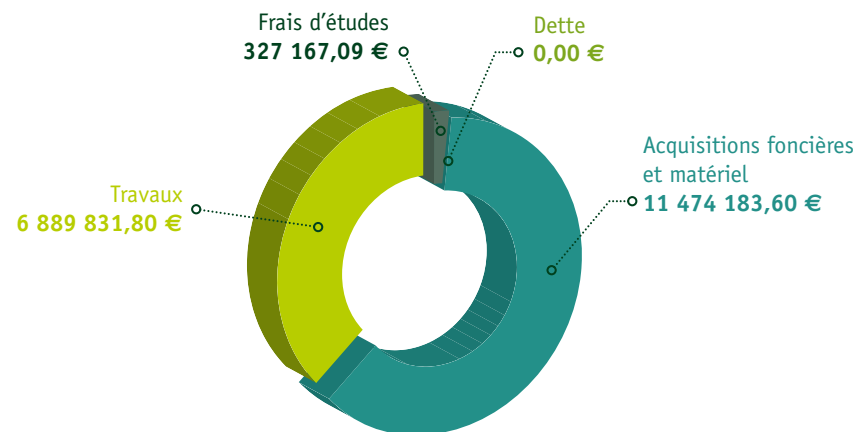
TOTAL 33 023 507,44 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



TOTAL 20 827 322,72 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



TOTAL 18 691 182,49 €



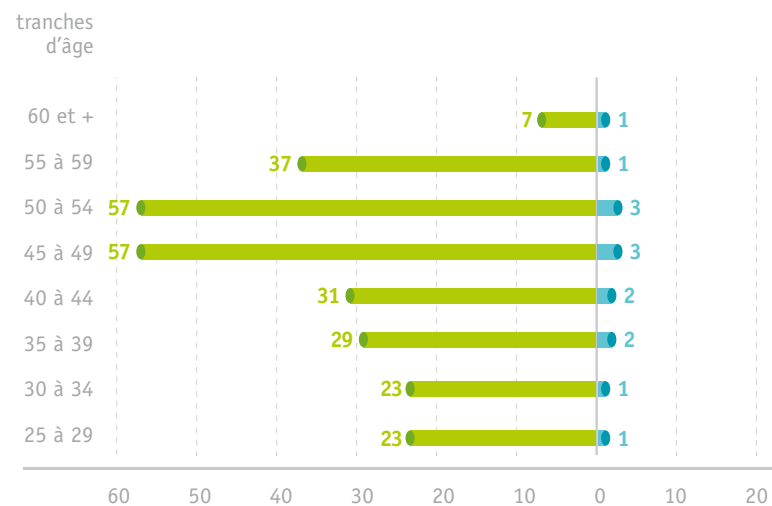
ANNEXES

LE SERVICE ET LES DONNÉES

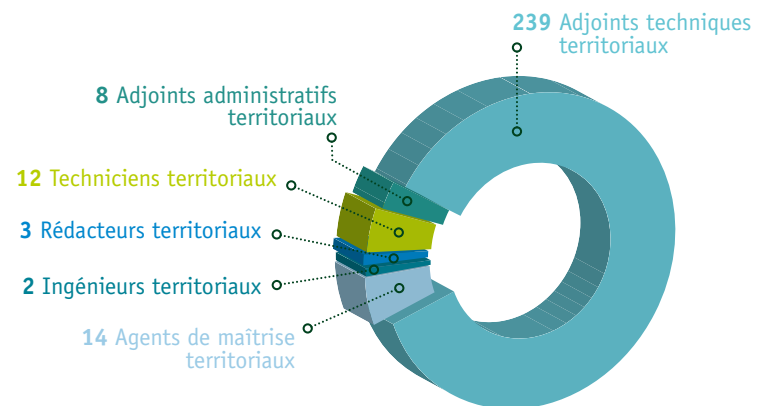
Le service environnement et déchets comptait au 31/12/2017, 278 agents permanents, 54 agents saisonniers et 1 agent en détachement / disponibilité.

[+ Voir page 2](#)

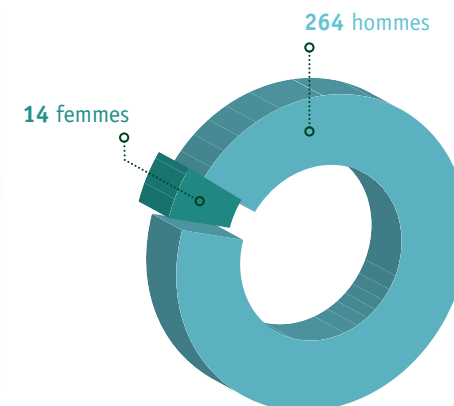
LA RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



LA RÉPARTITION PAR CADRE D'EMPLOI



LA RÉPARTITION PAR SEXE



BILAN DES
TONNAGES
TRAITÉS EN 2017NOMBRE D'HABITANTS AU 1^{ER} JANVIER 2017 : 299 127 HABITANTS

			Tonnage 2017	Poids 2017 en Kg/hab/ an
Déchets non valorisés	Ordures ménagères collectées en porte-à-porte ou apport volontaire	Ordures ménagères	67 890	227
	Déchets non recyclables collectés en déchèterie (tout-venant)	Déchèterie (déchets non recyclables)	7 050	24
	TOTAL des déchets non valorisés			74 940

			Tonnage 2017	Poids 2017 en Kg/hab/ an	
Déchets recyclés ou valorisés	Collecte sélective en porte-à-porte (avec les cartons et les papiers)	SELECTIF	19 142	64	
	Végétaux collectés en porte-à-porte		15 130	51	
	Végétaux collectés en déchèterie		10 271	34	
	TOTAL des déchets végétaux		Déchets végétaux	25 401	85
	Encombrants collectés en porte-à-porte recyclés	Encombrants	1 970	7	
	Autres déchets recyclables collectés en déchèterie (gravats, bois, ferraille, carton, papier, ameublement, tout venant valorisé)	Déchèteries (déchets recyclables)	26 492	89	
	Verre collecté en apport volontaire	Verre	9 051	30	
TOTAL des déchets recyclés ou valorisés			82 056	274	

52% DE L'ENSEMBLE DES DÉCHETS COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE SONT VALORISÉS OU RECYCLÉS

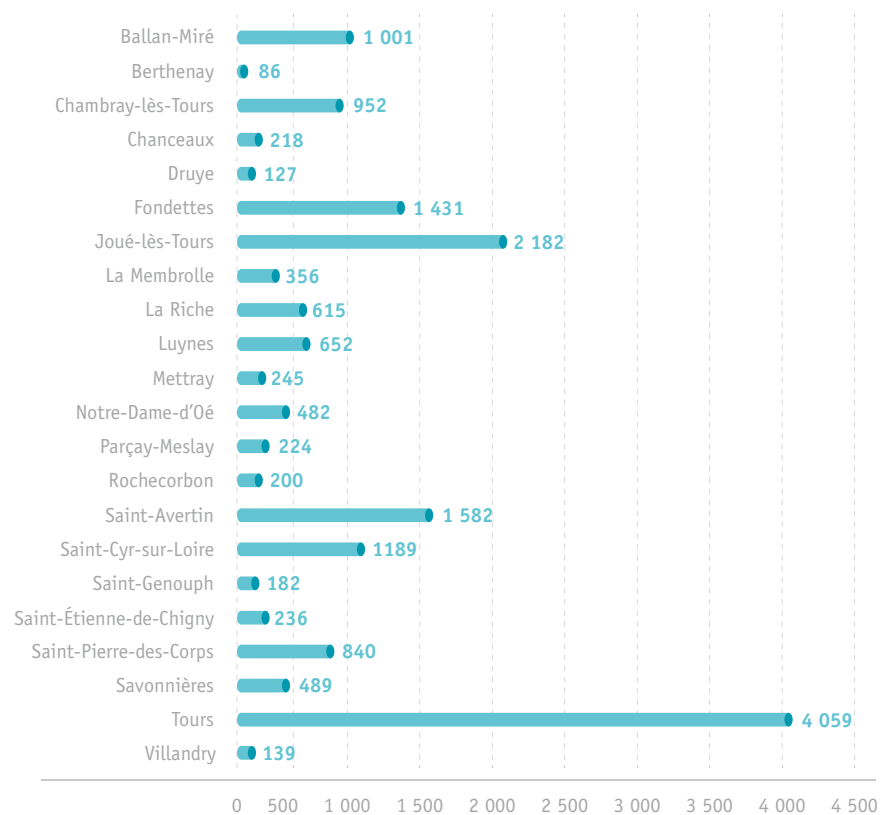
ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS

ÉVOLUTION
DES TONNAGES
TRAITÉS EN 2017

	2014				2015				2016				2017			
	Tonnes	Évolution tonnages	Kg/hab/an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	Kg/hab/an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	Kg/hab/an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	Kg/hab/an	Évolution ratio
Population	295 404				296 506				297 732				299 127			
OM	68 788	1%	229	-2,5%	70 270	3,7%	237	3,3%	67 086	-4,5%	226	-4,8%	67 890	1,2%	227	0,6%
Encombrants	1 743	3%	6	-0,4%	1 862	6,8%	6	6,4%	1 957	5,1%	7	4,8%	1 970	0,7%	7	0%
Om+Encombrants	69 531	1%	235	-2,5%	72 132	3,7%	243	3,4%	69 043	-4,3%	233	-4,2%	69 860	1,2%	234	0,2%
Sélectif	17 969	5%	61	1,0%	19 762	10,0%	67	9,6%	18 406	-6,9%	62	-7,1%	19 142	4,0%	64	3,3%
Végétaux	25 498	15%	86	10,4%	23 249	-8,8%	78	-9,2%	25 158	8,2%	84	7,1%	25 401	1,0%	85	1,1%
Verre	8 499	5%	29	1,3%	8 271	-2,7%	28	-3,0%	8 805	6,5%	30	6,2%	9 051	2,8%	30	2,1%
Déchèteries Hors Végétaux	31 302	28%	106	23,1%	31 228	-0,2%	105	-0,6%	32 374	3,7%	109	3,5%	33 542	3,6%	112	2,9%
TOTAL	152 799	9%	517	4,7%	154 642	1,2%	522	0,8%	153 786	-0,6%	518	-0,7%	156 996	2,1%	525	1,3%

RÉPARTITION DU NOMBRE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

[+ Voir page 6](#)

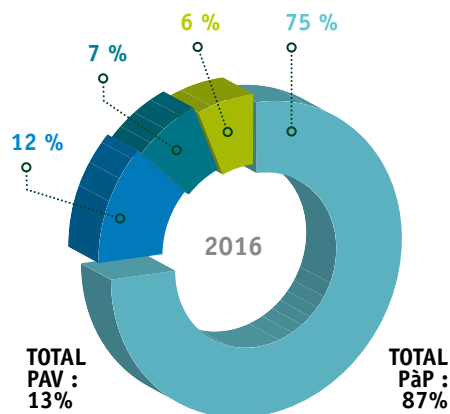


LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS

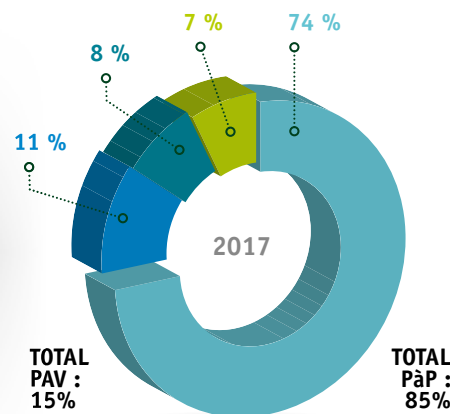
TONNAGES COLLECTÉS

➤ [Voir page 16](#)

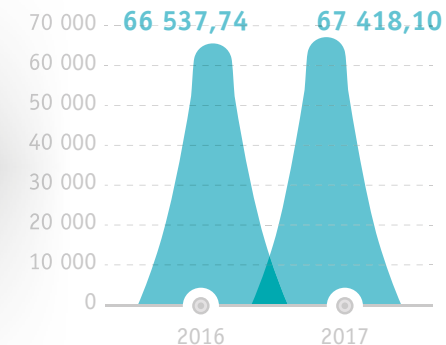
- Collecte PàP régie
- Collecte PàP prestation
- Collecte PAV prestation
- Collecte PAV régie



Evolution des tonnages d'OMR collectés sur le territoire de la Métropole en 2016



Tonnages d'OMR collectés sur le territoire de la Métropole en 2017



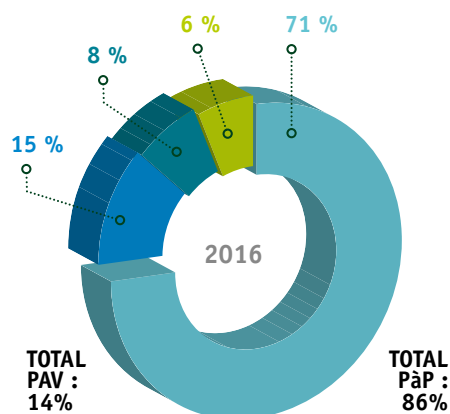
Evolution des tonnages d'OMR collectés sur le territoire de la Métropole

LA COLLECTE SÉLECTIVE

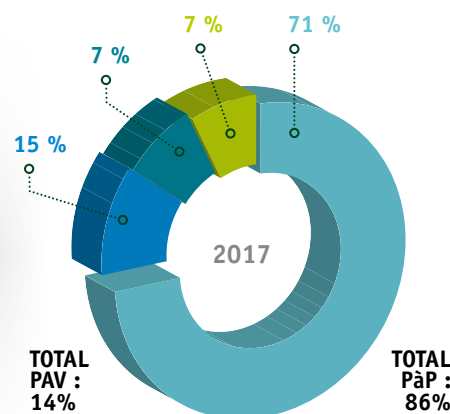
TONNAGES COLLECTÉS

➤ [Voir page 16](#)

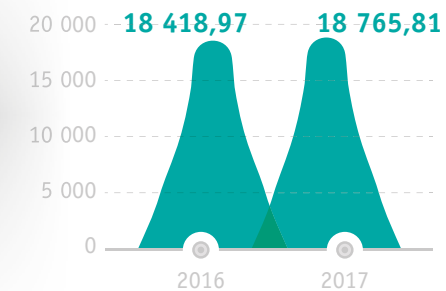
- Collecte PàP régie
- Collecte PàP prestation
- Collecte PAV prestation
- Collecte PAV régie



Répartition des tonnages de collecte sélective collectés sur le territoire de la Métropole en 2016



Répartition des tonnages de collecte sélective collectés sur le territoire de la Métropole en 2017



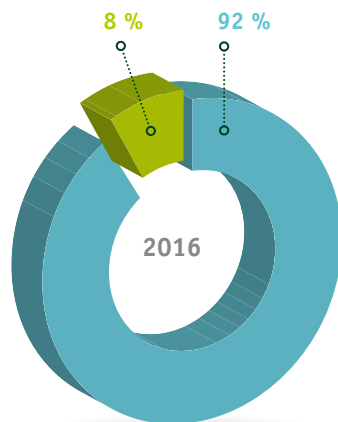
Evolution des tonnages d'OMR collectés sur le territoire de la Métropole

LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

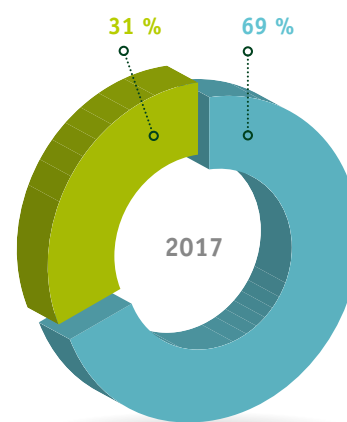
TONNAGES COLLECTÉS

[+ Voir page 17](#)

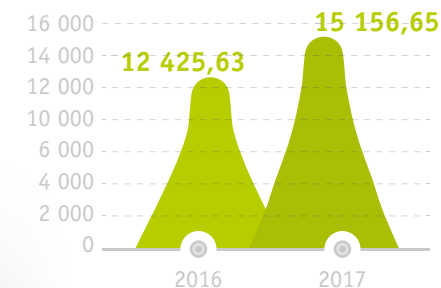
- Total régie
- Total prestation



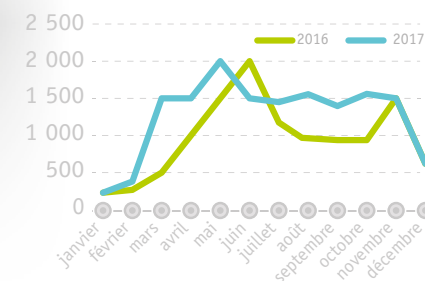
Répartition des tonnages de déchets verts collectés sur le territoire de la Métropole en 2016



Répartition des tonnages de déchets verts collectés sur le territoire de la Métropole en 2017



Evolution des tonnages de déchets verts collectés sur le territoire de Métropole

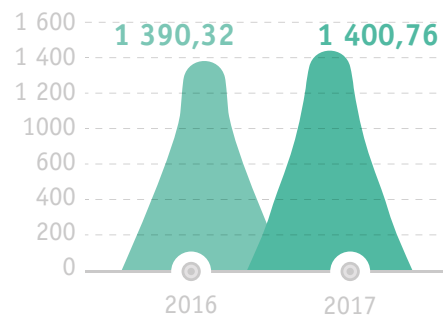


Evolution mensuelle des tonnages de déchets verts collectés sur le territoire de la Métropole

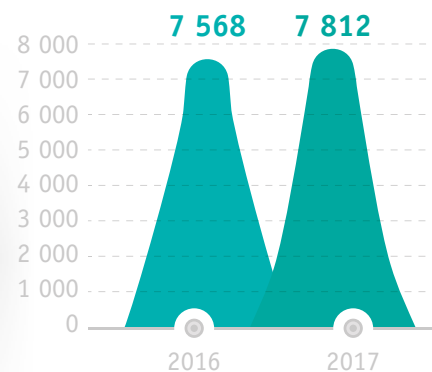
LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

TONNAGES COLLECTÉS

[+ Voir page 17](#)



Evolution des tonnages d'encombrants collectés sur le territoire de la Métropole



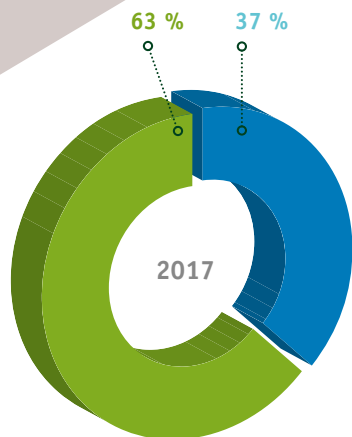
Evolution du nombre de rendez-vous annuels

LA COLLECTE DES CARTONS

TONNAGES COLLECTÉS

➤ Voir page 17

- Régie (Dépôt centre après-midi)
- Tri 37



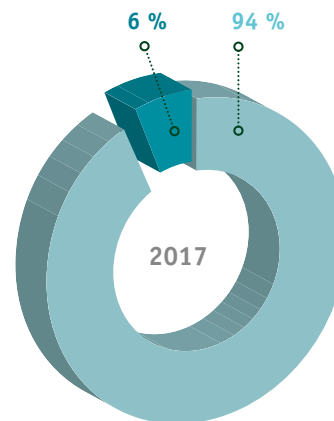
Répartition des tonnages de cartons collectés sur le territoire de la Métropole en 2017

LA COLLECTE DU VERRE

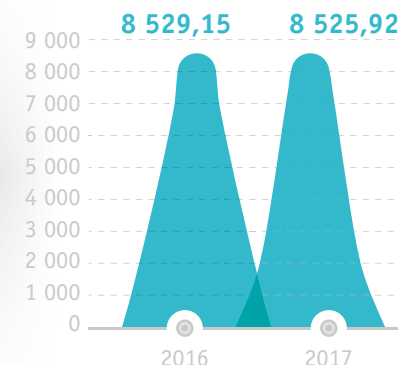
TONNAGES COLLECTÉS

➤ Voir page 18

- Prestation PAV
- Régie



Répartition des tonnages de Verre collectés sur le territoire de la Métropole en 2017



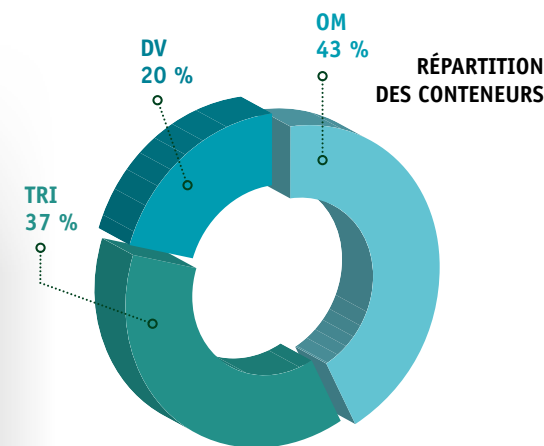
Evolution des tonnages de verre collectés sur le territoire de la Métropole

L'UNITÉ BACS

➤ Voir page 20

RÉPARTITION DES CONTENEURS PAR COMMUNE

	ORDURES MÉNAGÈRES			TRI SÉLECTIF			VÉGÉTAUX		
	2016	2017		2016	2017		2016	2017	
Ballan-Miré	3 594	3 644	+1,4%	3 303	3 311	+0,2%	1 954	2 008	+2,7%
Berthenay	345	348	+0,9%	292	295	+1,0%	235	250	+6,0%
Chambray-Lès-Tours	4 432	4 373	-1,3%	3 514	3 519	+0,1%	2 908	2 939	+1,1%
Chanceaux sur Choissille	1 455	1 455	+0,0%	1 401	1 493	+6,2%	1 246	1 303	+4,4%
Druye	433	435	+0,5%	388	393	+1,3%	346	368	+6,0%
Fondettes	4 607	4 728	+2,6%	4 437	4 474	+0,8%	3 856	3 941	+2,2%
Joué-Lès-Tours	11 748	11 624	-1,1%	10 333	10 358	+0,2%	8 417	8 487	+0,8%
La Membrolle	1 382	1 390	+0,6%	1 342	1 352	+0,7%	1 103	1 118	+1,3%
La Riche	3 180	3 208	+0,9%	2 594	2 602	+0,3%	1 496		
Luynes	2 019	2 027	+0,4%	1 963	1 968	+0,3%	1 610	1 646	+2,2%
Mettray	906	918	+1,3%	889	906	+1,9%	743	770	+3,5%
Notre-Dame-d'Oé	1 874	1 881	+0,4%	1 788	1 801	+0,7%	1 626	1 647	+1,3%
Parçay Meslay	1 349	1 386	+2,7%	1 205	1 239	+2,7%	921	950	+3,1%
Rochecharbon	1 590	1 630	+2,5%	1 570	1 607	+2,3%	1 137	1 201	+5,3%
Saint Avertin	6 441	6 419	-0,3%	5 716	5 711	-0,1%	4 949	5 043	+1,9%
Saint Cyr-sur-Loire	5 878	5 911	+0,6%	5 604	5 642	+0,7%	4 367	4 426	+1,3%
Saint-Etienne-de-Chigny	674	662	-1,8%	665	657	-1,2%	597	608	+1,8%
Saint-Genouph	485	520	+6,7%	465	486	+4,3%		387	
Saint-Pierre-Des-Corps	5 445	5 474	+0,5%	4 486	4 538	+1,1%	3 261	3 277	+0,5%
Savonnières	1 455	1 476	+1,4%	1 427	1 445	+1,2%	1 060	1 103	+3,9%
Tours	47 461	36 141	-31,3%	28 794	28 906	+0,4%	991	998	+0,7%
Villandry	638	637	-0,2%	529	536	+1,3%	429	448	+4,2%
TOTAL	107 391	96 287	-11,5%	82 705	83 239	+0,6%	41 756	44 414	+6,0%



NOMBRE D'INTERVENTION SUR LE PARC DE BACS

	2016	2017	EVOLUTION
Modification de dotation (59%)	8 244	3 462	-138,1%
Réparation (28%)	1 653	1 634	-1,2%
Bacs brûlés (2%)	122	129	+5,4%
Bacs volés (11%)	744	650	-14,5%
TOTAL INTERVENTION	10 763	5 875	-83,2%

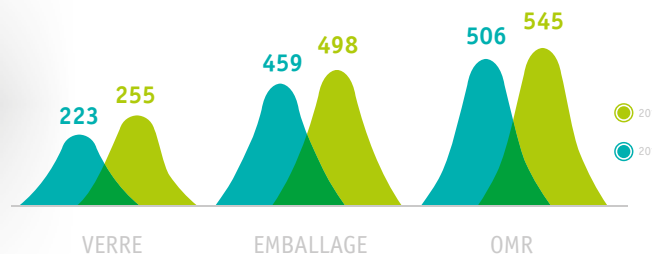
L'UNITÉ POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

+ Voir page 21

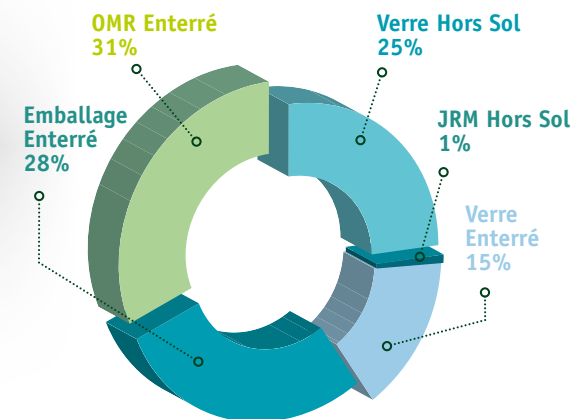
NOMBRE D'INTERVENTION SUR LE PARC DE BACS

	2017
Collecte	91
Intervention diverse	670
Maintenance préventive	58
Maintenance curative	133
TOTAL INTERVENTION	952

EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTENEURS ENTERRÉS



RÉPARTITION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



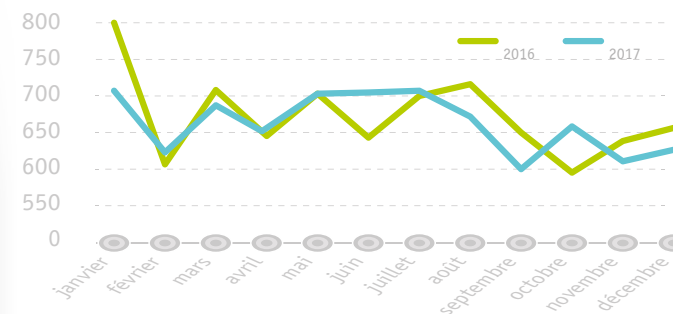
LES CONTENEURS À VERRE

+ Voir page 21

	Nb habitant 2017	Nb de conteneur verre 2017	Tonnage verre 2017	Kg/hab 2017
Ballan-Miré	8 052	17	276	34
Berthenay	729	4	28	38
Chambray-Lès-Tours	11 385	40	313	27
Chanceaux sur Choissille	3 542	8	181	51
Druey	1 002	3	50	50
Fondettes	10 954	23	427	39
Joué-Lès-Tours	38 029	94	937	25
La Membrolle	3 289	8	88	27
La Riche	10 582	27	371	35
Luynes	5 269	14	144	27
Mettray	2 120	5	74	35
Notre-Dame-d'Oé	4 133	10	139	34
Parçay Meslay	2 330	7	98	42
Rochecorbon	3 262	9	119	37
Savonnières	3 234	7	144	45
St Avertin	15 359	36	479	31
St Cyr	16 263	25	484	30
St Etienne de Chigny	1 561	7	62	39
St Genouph	1 074	4	47	43
St Pierre des Corps	16 188	43	383	24
Tours	139 698	306	3 039	22
Villandry	1 122	6	51	45
Maintenance Unité PAV			85	
TOTAL	299 177	703	8 016	30

LA RÉPARTITION DES 703 CONTENEURS À VERRE

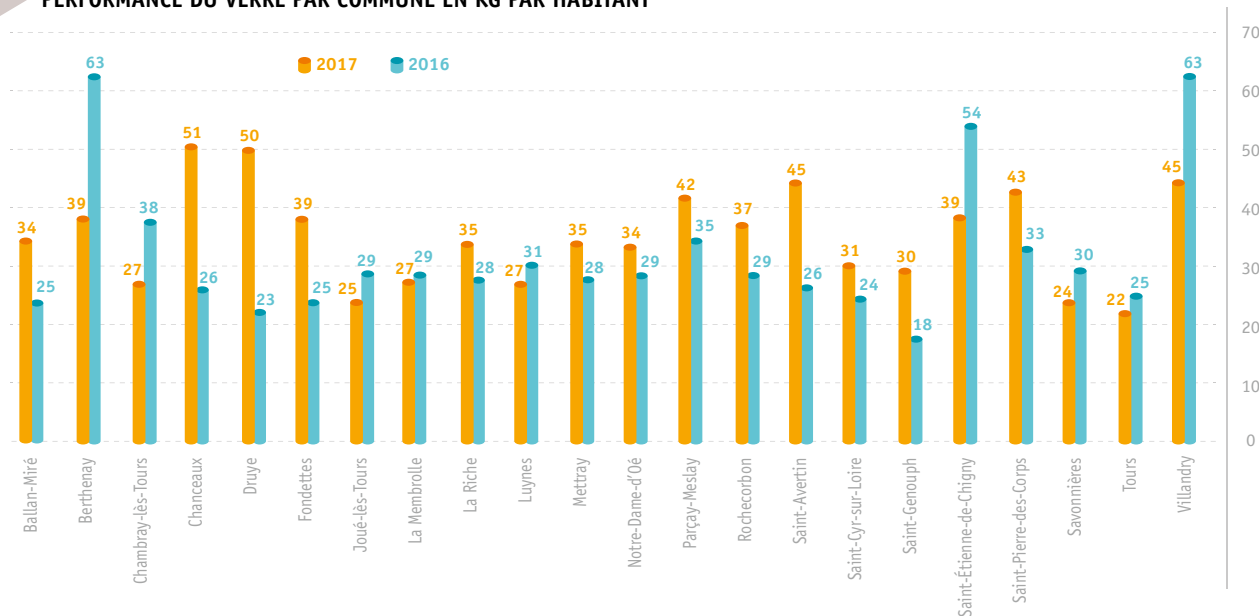
EVOLUTION DES TONNAGES VERRE



PERFORMANCE DU VERRE PAR COMMUNE EN KG PAR HABITANT

LES CONTENEURS À VERRE

➤ Voir page 21



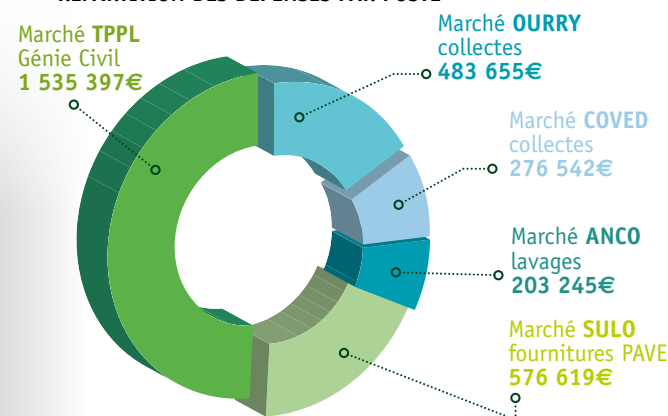
RÉPARTITION DES TONNAGES PAR MOIS

COLLECTE PAVE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET EMBALLAGES

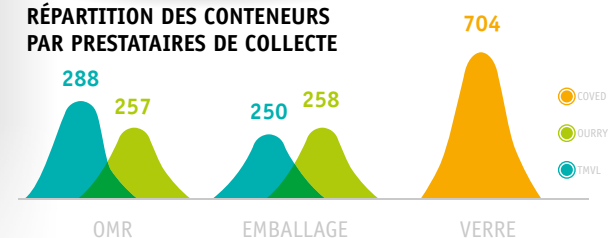
➤ Voir page 21

	OMR					EMBALLAGES						
	RÉGIE		OURRY			RÉGIE		OURRY				
	2016	2017	2016	2017	%	2016	2017	%	2016	2017	%	
Janvier	370	469	+21%	299	359	+17%	99	109	+10%	102	104	+3%
Février	409	415	+1%	307	306	-1%	118	91	-30%	79	95	+17%
Mars	424	413	-3%	326	377	+13%	121	135	+10%	103	115	+11%
Avril	395	408	+3%	295	328	+10%	100	96	-4%	98	97	-1%
Mai	431	459	+6%	332	365	+9%	128	136	+6%	105	109	+3%
Juin	466	482	+3%	338	393	+14%	121	92	-32%	94	108	+13%
Juillet	396	468	+15%	293	372	+21%	113	116	+3%	93	108	+14%
Août	416	426	+2%	307	373	+18%	118	113	-4%	100	105	+4%
Sept	412	423	+3%	325	367	+12%	124	123	-1%	107	110	+2%
Octobre	418	510	+18%	318	414	+23%	126	122	-3%	96	122	+21%
Novembre	429	432	+1%	332	391	+15%	128	112	-14%	96	119	+19%
Décembre	434	449	+3%	315	358	+12%	109	116	+5%	107	106	-1%
TOTAL	4999	5355	+7%	3786	4405	+14%	1403	1360	-3%	1180	1298	+9%

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR POSTE



RÉPARTITION DES CONTENEURS PAR PRESTATAIRES DE COLLECTE



LA FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES

+ Voir page 24

**NOMBRE DE VISITES
DANS LES DÉCHÈTERIES
DE LA METROPOLE DE TOURS**

Fréquentation	Milletière	Grange David	Haute Limouillère	Bois de Plantes	Aubuis	Joué les Tours	Cassantin	TOTAL
2010	87 606	53 350	74 223	23 077	41 375	33 244	-	312 875
2011	89 139	56 135	77 805	24 384	45 883	37 552	-	330 898
2012	78 364	56 304	80 128	26 369	42 033	39 745	-	322 943
2013	79 589	65 572	84 513	26 306	42 476	42 316	-	340 772
2014	92 331	68 192	91 358	26 970	51 706	44 693	34 125	409 375
2015	92 250	69 190	91 970	26 132	52 476	43 597	33 300	408 915
2016	78 701	82 288	88 010	25 750	51 135	45 967	27 600	399 451
2017	68 510	71 197	68 508	25 578	46 514	59 753	22 400	362 460
Evolution 2016-2017	-13%	-13%	-22%	-1%	-9%	+30%	-19%	-9%

**NOMBRE DE VISITES
DÉCHÈTERIE
AVEC
CONVENTION**

TOTAL	
Fréquentation	Pernay
2010	10 412
2011	9 081
2012	9 200
2013	9 250
2014	8 593
2015	6 195
2016	6 000
2017	3 828
Evolution 2016-2017	-36%

TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES

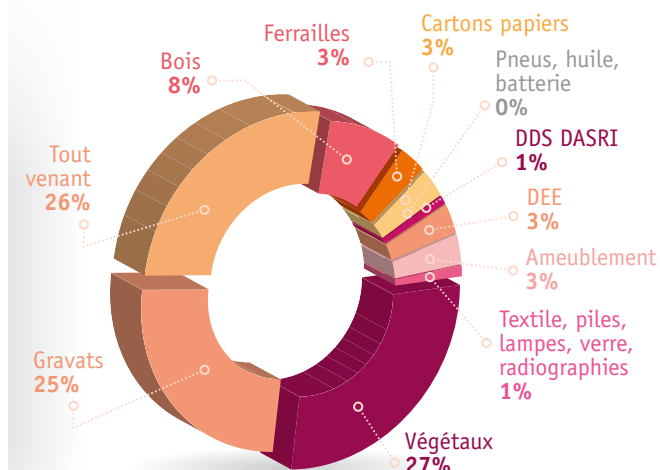
+ Voir page 25

LA RÉPARTITION DU TONNAGE COLLECTÉ

2017	Aubuis	Bois de Plante	Milletière	Grange-David	Haute Limouillère	Joué LT	Cassantin	Pernay	TOTAL
Végétaux	1 099	751	2 312	1 569	2 362	1 580	742	390	10 805
Gravats	1 369	1 126	2 540	1 993	1 707	1 814	511	200	11 261
Ferrailles	192	155	303	242	234	304	84	25	1 540
Cartons	118	97	221	191	175	153	49	30	1 035
Bois	326	315	657	438	407	249	43	50	2 485
Divers	1 343	1 585	2 240	2 222	1 938	2 134	689	330	12 482
Papiers	57	40	73	89	111	78	30	-	478
Huile	7	7	13	10	9	7,4	4	1	58
Batteries	1	0,0	0,6	0,6	1,1	2,6	0,08	-	6
DDS hors REP	10	10	20	18	14	19	2	4	96
DDS ECO-DDS	18	18	17	26	19	45	15	-	159
DASRI	0,1	0,1	0,16	0,07	0,05	0,03	0,2	-	1
DEEE	183	118	245	278	197	263	68	20	1 372
Ameublement	-	-	532	694	63	365	22	-	1 676
Pneus	7	7	7	7	7	7	7	-	49
Textile	16	9	38	25	20	23	6	-	138
Piles	2	1	2	3	2,3	1,2	0,5	-	12
Lampes	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,2	-	4
Verre	71	40	299	646	183	49	61	-	1 348
Radiographies	0,3	0,1	0,4	0,6	0,1	0,1	0,1	-	2
TOTAL	4 819	4 280	9 522	8 452	7 452	7 095	2 336	1 050	45 007

convention

TONNAGE DÉPOSÉ



LES FILIÈRES DE TRAITEMENT

TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES

➤ Voir page 25

DECHETS	FILIERE	TRAITEMENT
Végétaux	ECOSYS, SEDE et ACTE	tri, broyage, compostage
Gravats	MS SERVICES	criblage, réutilisation
Ferrailles	MENUT	tri, broyage, valorisation
Cartons	VEOLIA	valorisation
Bois	DBR Environnement	tri, broyage, valorisation
Divers	SUEZ ENVIRONNEMENT	enfouissement
Papiers	COVED	recyclage
Meuble	ECO-MOBILIER (VEOLIA)	tri, valorisation
Huile	SENI	régénération, valorisation
Batteries	MENUT	tri, broyage, valorisation
DDS	ECO-DDS (BS ENVIRONNEMENT)	tri, valorisation
Amiante	SANITRA FOURRIER	enfouissement
DEEE	ECO-SYSTEME (VALRECY)	tri, valorisation
Pneus	ALIAPUR (MEGAPNEUS)	tri, valorisation
Textile	LE RELAIS	tri, réutilisation, valorisation
Piles	COREPILE	tri, valorisation
Lampes	RECYLUM	tri, valorisation
Cartouches encre	COLLECTOR'S	tri, réutilisation

LA COLLECTE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

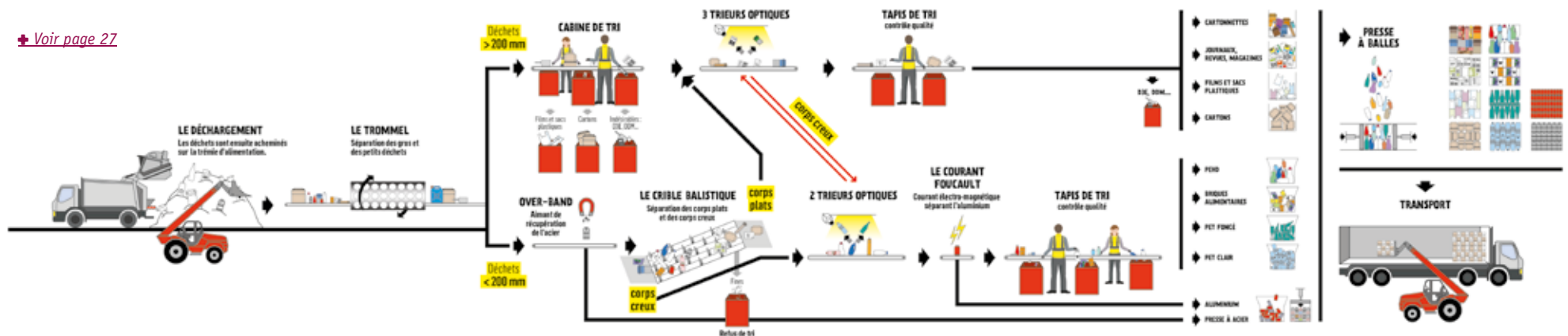
➤ Voir page 25

RÉPARTITION DES TONNAGES

Collectés par TRI37	Gros Electroménager		Ecrans	Petits Appareils en Mélange	TOTAL
	Hors Froid	Froid			
2009	301	110	268	255	934
2010	364	151	356	326	1197
2011	337	138	321	338	1134
2012	292	131	275	322	1020
2013	354	170	316	366	1205
2014	368	206	314	475	1363
2015	457	238	301	509	1505
2016	536	284	366	533	1718
2017	524	292	258	544	1617
Evolution 2016-2017	-2%	3%	-30%	2%	-6%

LES ÉTAPES DU CENTRE DE TRI

➤ Voir page 27



LES PRODUITS TRIÉS ET EXPÉDIÉS EN FILIÈRES DE RECYCLAGE EN 2017 COMPRENNENT LES MATÉRIEAUX SUIVANTS :

Matières	Papiers	Cartons	Films plastiques	PET clair	PET foncé	PEHD	Pots et barquettes plastiques	Briques alimentaires	Acier	Alu	REFUS
Tonnage	5463	4419	118	650	163	233	80	230	475	36	2400

LE TRI DES
EMBALLAGES
ET DES
JOURNAUX-
MAGAZINES
EN CENTRE
DE TRI ET LEUR
VALORISATION

[+ Voir page 28](#)

MONTANT DES RECETTES ISSUES DE LA VENTE DES MATÉRIEAUX DU CENTRE DE TRI	Matières	Prix de vente moyen en € / tonne	RECETTES ANNUELLES EN €
	Journaux-magazines	105	729 939
	Verres	23,5	217 710
	Acier	121	77 005
	Aluminium	483	25 250
	Briques alimentaires	5	1 280
	Cartonnettes	55	84 624
	Cartons ondulés	65	157 781
	cartons ondulés commerçants	82	38 250
	cartons ondulés déchèteries	118	211 673
	PET clair	133	116 095
	PET foncé	130	25 464
	PEHD	120	32 837
	Films plastiques	25	4 090
	Pots barquettes PP	50	2 507
	Pots barquettes PS	30	597
	TOTAL		1 725 102

LES UNITÉS DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

✚ Voir pages 30 & 31

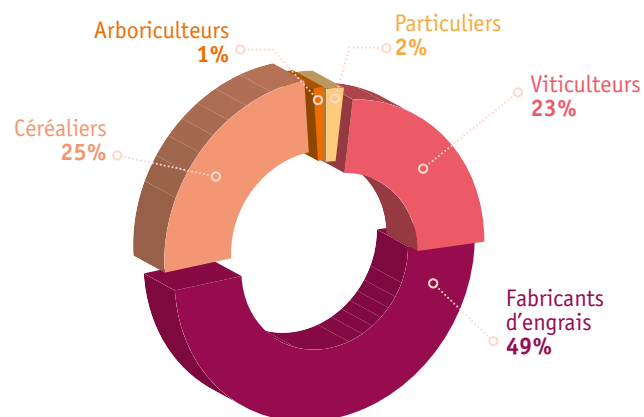
TONNAGE DÉPOSÉ

	2015	2016	2017
Chançay - Terralys	1 075	1 100	742
Plate-forme de Chanceaux-sur-Choisille	4 926	5 076	6 620
Plate-forme de Charentilly	5 113	6 187	6 427
Plate-forme de Saint-Avertin	11 876	12 215	10 967
Plate-forme de Saint-Pierre	5 331	4 646	5 847
Total général	28 321	29 224	30 603

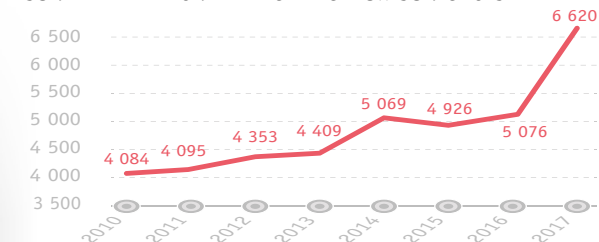
TONNAGE COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

	2015	2016	2017
Collectes déchets verts en PAP	12 284	12 554	15 130
Déchets verts des déchèteries	11 066	11 717	10 271
Services Techniques Déchets souches	210	400	587
Services Techniques Déchets verts	4 761	4 553	4 615
Total général	28 321	29 224	30 603

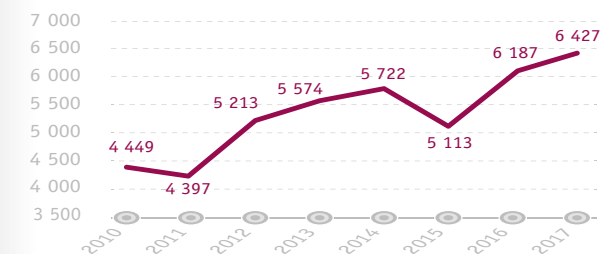
FILIERE DE VALORISATION DU COMPOST DE LA PLATEFORME DE CHANCEAUX SUR CHOISILLE



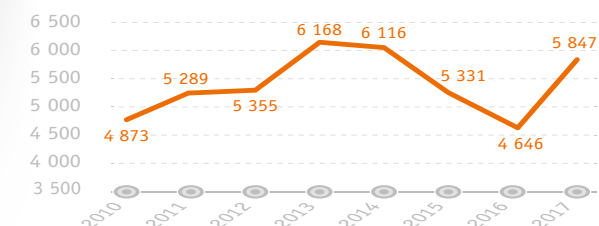
L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DÉPOSÉS ENTRE 2010 ET 2017 SUR LA PLATE-FORME DE CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE



L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DÉPOSÉS ENTRE 2010 ET 2017 SUR LA PLATE-FORME DE CHARENTILLY



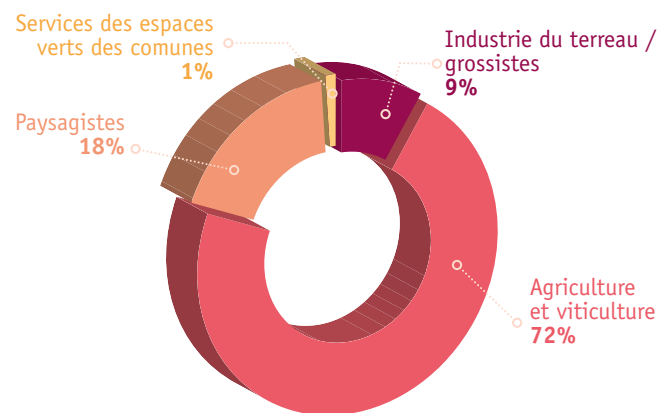
L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DÉPOSÉS ENTRE 2010 ET 2017 SUR LA PLATE-FORME DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS



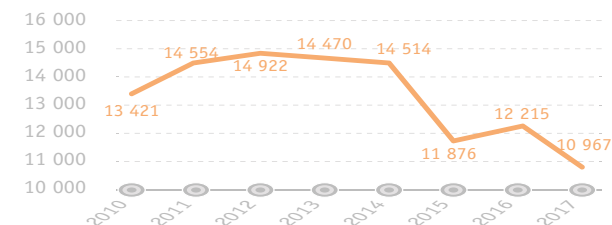
LES UNITÉS DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

➤ Voir page 31

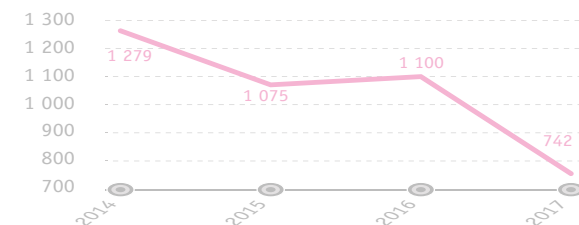
ÉXUTOIRES DE LA SOCIÉTÉ ECOSYS POUR LES PLATEFORMES DE CHARENTILLY ET SAINT-PIERRE-DES-CORPS



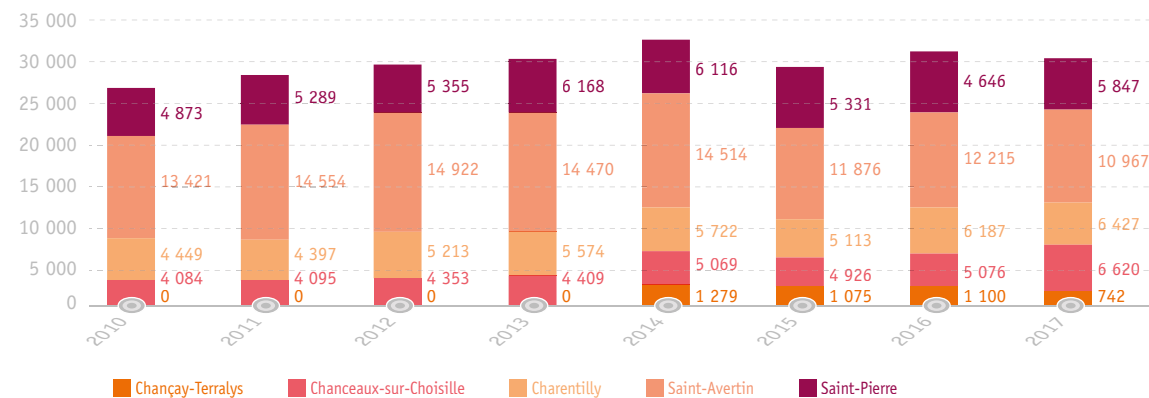
L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DÉPOSÉS ENTRE 2010 ET 2017 SUR LA PLATE-FORME DE SAINT-AVERTIN



L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DÉPOSÉS ENTRE 2014 ET 2017 SUR LA PLATE-FORME DE CHANÇAY



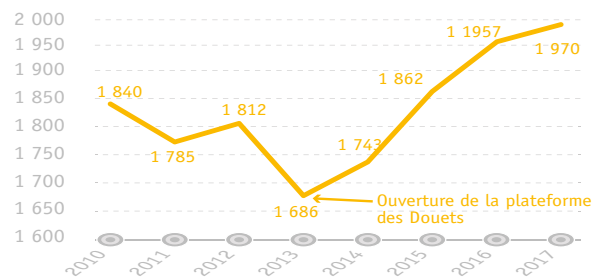
L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LES PLATEFORMES UTILISÉES ENTRE 2010 ET 2017



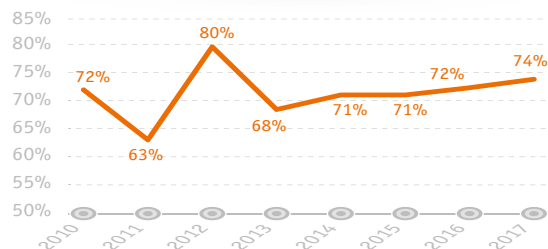
LE DÉMANTÈLEMENT DES ENCOMBRANTS

✚ Voir page 32

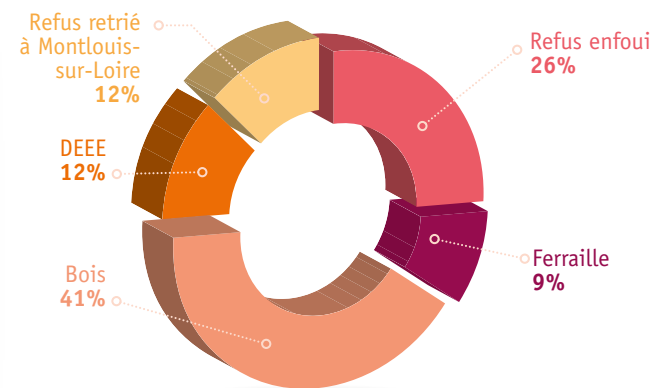
LES TONNAGES TRAITÉS EN 2017



ÉVOLUTION DES TAUX DE VALORISATION DES ENCOMBRANTS



LES TONNAGES SORTANTS EN 2017



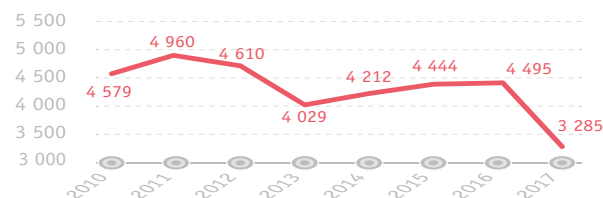
LA VALORISATION DU BOIS

✚ Voir page 33

TONNAGES TRAITÉS

	Somme de 2016	Somme de 2017
Bois de démantèlement des encombrants	839	849
Bois des déchèteries	3 468	2 384
Services Techniques - bois	187	52
Total général	4 444	4 495

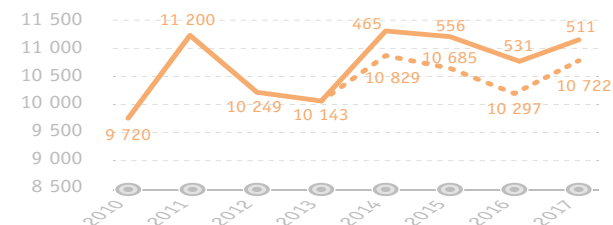
LES TONNAGES TRAITÉS EN 2017



LA VALORISATION DES GRAVATS

✚ Voir page 34

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DÉPOSÉS ENTRE 2010 ET 2017 SUR LA PLATE-FORME DE SAINT-AVERTIN



LE TRANSFERT ET L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS RÉSIDUELS

✚ Voir page 36

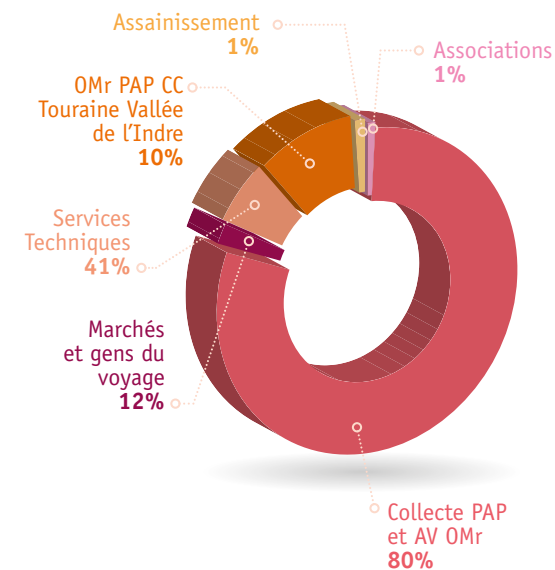
LE CENTRE DE TRANSFERT DE LA GRANGE DAVID REÇOIT LES DÉCHETS SUIVANTS :

Type de déchets	Communes (ou situation géographique)
Déchets ménagers collectés en porte-à-porte	Tours (Centre), Saint-Genouph et La Riche, Joué-lès-Tours et Chambray-lès-Tours, dans leur ensemble Saint-Cyr-sur-Loire, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin et Notre-Dame-d'Oé Berthenay, Villandry, Druye, Savonnières et Ballan Miré. Les déchets de la Communauté de Communes du Val de l'Indre
Services Techniques	Assainissement de Tours Métropole Val de Loire Tours, La Riche, Joué-lès-Tours, Fondettes, Saint-Avertin, Notre-Dame-d'Oé et Saint-Pierre-des-Corps
Déchèterie	Tout-venant de La Grange David

LE CENTRE DE TRANSFERT DE SAINT PIERRE DES CORPS REÇOIT LES DÉCHETS SUIVANTS :

Type de déchets	Communes (ou situation géographique)
Déchets ménagers collectés en porte-à-porte	Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin et Tours (Sud Cher et Nord), Chanceaux sur Choisille, Parçay Meslay, Rochecorbon
Services Techniques	Saint-Pierre-des-Corps

RÉPARTITION DES DÉCHETS À DESTINATION DE L'ENFOUISSEMENT QUI ONT TRANSITÉ PAR LA GRANGE DAVID



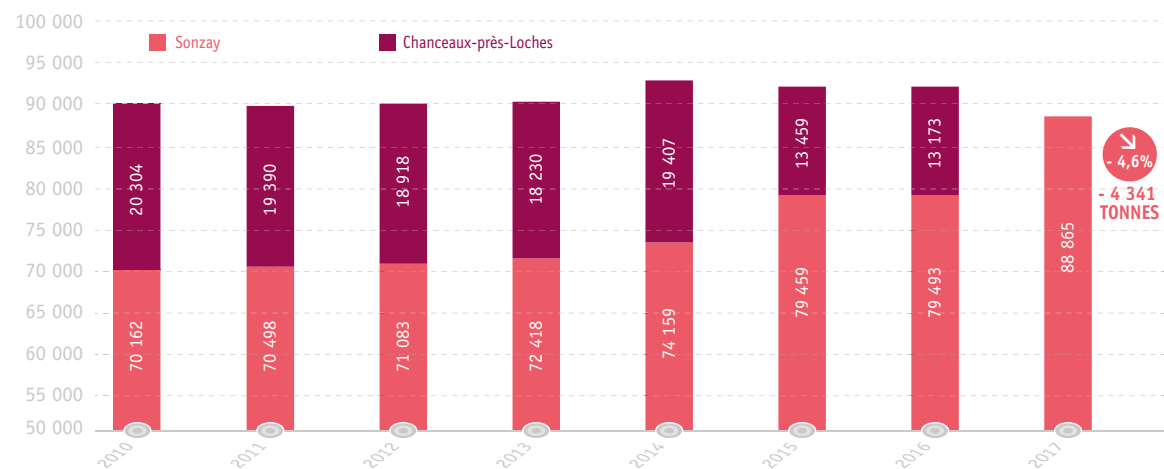
LE STOCKAGE DES DÉCHETS ULTIMES

+ Voir page 37

TONNAGES DE DÉCHETS TRANSFÉRÉS POUR ENFOUISSEMENT SUR LES SITES DE SONZAY ET CHANCEAUX-PRÈS-LOCHES

	Via	Origine du déchet	2016	2017
Chanceaux-près-Loches			13 713	0
	Direct	Tout-venant des déchèteries	2 254	
	Recyclerie	refus de démantèlement	0	
	Transfert de La Billette	Collecte PAP et AV OMr	0	
		OMr PAP CCVI	0	
	Transfert de Saint-Pierre-des-Corps		11 459	
Sonzay			79 493	88 865
	Transfert de Saint-Pierre-des-Corps			8 358
	Centre de transfert de La Grange David		65 100	69 387
		Assainissement	664	672
		Associations	0	333
		Collecte PAP et AV OMr	49 309	55 836
		Marchés et gens du voyage	1 445	1 501
		OMr PAP CCVI	6 539	6 710
		Services Techniques	4 957	4 312
		Tout-venant des déchèteries	2 186	23
	Direct		13 867	10 592
		Bois déclassé des déchèteries	50	157
		Collecte PAP et AV OMr	6 538	3695
		Gravats des déchèteries	531	511
		Services Techniques	0	69
		Tout-venant des déchèteries	6 748	6 160
	Recyclerie	Refus de démantèlement	526	528
Total général			93 206	88 865

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DÉPOSÉS SUR LES PLATEFORMES UTILISÉES ENTRE 2010 ET 2017



LA LISTE DES MARCHÉS, DES CONVENTIONS ET CONTRATS

LA COLLECTE

Les marchés suivants, liés aux opérations de collecte, sont en cours d'exécution :

- ▶ L'acquisition de bacs à déchets, de composteurs et lombricomposteurs.
- ▶ La fourniture, la livraison et l'installation de conteneurs enterrés.
- ▶ La collecte, le lavage et la désinfection des points d'apport volontaire sur le territoire de l'agglomération.
- ▶ L'acquisition de véhicules et bennes à ordures ménagères pour le service de la collecte.
- ▶ La fourniture de pièces et l'entretien des véhicules de la collecte.
- ▶ La fourniture et livraison en cuve de gasoil et fioul ordinaire domestique.
- ▶ La fourniture de carburants en station service pour les véhicules de la collecte.
- ▶ La fourniture et livraison de lubrifiants et fluides mécaniques avec mise à disposition de moyens de stockage et de distribution.
- ▶ Les vérifications périodiques réglementaires des équipements et installations des sites du service.
- ▶ La mise à disposition et l'évacuation d'un compacteur monobloc destiné à la collecte des déchets des commerces des Halles de Tours.
- ▶ La collecte et le transport des déchets ménagers et assimilés de Luynes, Fondettes et Saint-Étienne-de-Chigny.
- ▶ La collecte et le transport des déchets ménagers et assimilés des communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.
- ▶ L'exploitation de la déchèterie de La Billette à Joué-lès-Tours.
- ▶ L'exploitation de la déchèterie du Cassantin.
- ▶ La collecte des cartons sur le territoire de la Communauté d'agglomération.
- ▶ La mise à disposition de bennes neuves et d'engins neufs dans les déchèteries pour le déplacement et la compaction des bennes ainsi que l'enlèvement et le transport des bennes vers les différents exutoires de traitement.
- ▶ L'entretien des espaces verts des déchèteries, des dépôts, du bassin d'orage du Centre de tri, de l'ancien centre d'enfouissement des déchets de la Billette et de la plateforme des encombrants des Douets.
- ▶ Les animations scolaires sur le thème des déchets et de la protection de l'environnement.
- ▶ Les travaux d'impression des documents de communication du service.
- ▶ Le transport d'élèves pour la visite du centre de tri des déchets ménagers recyclables de La Grange David à La Riche, de la station d'épuration et de la plateforme de compostage de Saint-Avertin.
- ▶ L'achat de fournitures vestimentaires de travail, d'équipements de protection individuelle et leur entretien.
- ▶ Le nettoyage des locaux, de la vitrerie des dépôts du service et de la plateforme de compostage de Saint-Avertin et du Centre de tri.
- ▶ La fourniture d'outillage et de quincaillerie.
- ▶ La maintenance et l'entretien des systèmes d'alarme anti-intrusion, de désenfumage, d'alarmes incendie, des extincteurs et blocs autonomes d'éclairage de sécurité.
- ▶ La maintenance des photocopieurs noirs et couleurs dans les dépôts.
- ▶ La maintenance des lecteurs portatifs d'accès aux déchèteries.
- ▶ L'acquisition et la maintenance d'un système de guidage informatisé, de téléphonie embarquée et d'analyse statistique des données de collecte.

- ▶ L'installation et la maintenance d'appareils de télémétrie et d'une solution de gestion des points d'apport volontaire.
- ▶ La maintenance et l'entretien des barrières, portes, portails de l'ensemble des sites.
- ▶ Maintenance sur l'aire de lavage PL du dépôt Centre d'un système de lavage haute pression sur 1 piste et moyenne pression sur 4 pistes.
- ▶ La rénovation des locaux PAV.
- ▶ La fourniture et pose d'un pont électro-hydraulique pour PL destiné à l'atelier mécanique.

LE TRAITEMENT

Les marchés suivants, liés au traitement des déchets ménagers et assimilés, sont en cours d'exécution :

- ▶ Le transfert, transport et traitement des déchets de La Grange David.
- ▶ Le transport des déchets ménagers du Centre de Transfert de Saint-Pierre-des-Corps.
- ▶ La mise à disposition de bennes, transport, tri et démantèlement des encombrants.
- ▶ Le traitement des gravats et du bois collectés dans les déchèteries.
- ▶ La collecte, le transport et traitement des DDM, DASRI, déchets d'amiante-ciment et extincteurs déposés dans les déchèteries de l'agglomération et sites assimilés.
- ▶ Réception, transfert, traitement des déchets d'amiante-liée des particuliers habitant sur le territoire de l'agglomération.
- ▶ Le compostage des déchets verts issus des collectes sélectives.
- ▶ L'exploitation du centre de tri des déchets ménagers recyclables de La Grange David.
- ▶ La gestion de la plateforme de compostage des déchets végétaux de Saint-Avertin et les prestations de broyage dans le périmètre des 22 communes de la Communauté d'agglomération.
- ▶ Le traitement des lixiviats du centre de stockage de refus de compostage des ordures ménagères de La Billette à Joué-lès-Tours.
- ▶ L'exploitation de la déchèterie à Joué-lès-Tours rue Prony.
- ▶ Le curage et nettoyage des débourbeurs déshuileurs et cuves à huiles.
- ▶ L'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la construction ou la réhabilitation d'un centre de tri pouvant traiter 30 000 tonnes d'emballages et de journaux magazines.
- ▶ La mission de coordination SPS, le contrôle technique pour la réalisation de travaux de construction de la déchèterie de Joué-lès-Tours.
- ▶ L'aménagement de la déchèterie de Joué-lès-Tours.
- ▶ L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception, la construction et l'exploitation d'une usine de méthanisation des déchets à La Billette.

LES CONVENTIONS ET CONTRATS

Le service Environnement et Déchets assure le suivi des conventions et contrats suivants :

- ▶ Convention avec la Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles pour l'accès des habitants de Fondettes, Luynes et Saint-Étienne-de-Chigny à la déchèterie de Pernay.
- ▶ Convention pour la mise à disposition de locaux d'habitation au profit des Restaurants du Cœur.
- ▶ Convention pour la récupération par Pharmaciens Sans Frontières des radiographies déposées dans les déchèteries communautaires.
- ▶ Convention relative à la reprise des lampes usagées issues du circuit municipal.
- ▶ Convention relative à la reprise des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers dans les déchèteries.
- ▶ Convention relative à la reprise des piles et accumulateurs.

- ▶ Convention relative à la collecte et à l'élimination des déchets de papier.
- ▶ Convention pour la mise à disposition de conteneurs pour la collecte des textiles, des chaussures et articles de maroquinerie déposés dans les déchèteries communautaires.
- ▶ Convention Eco-Emballages, barème E.
- ▶ Convention avec les aménageurs, bailleurs et copropriétés pour l'utilisation de conteneurs enterrés destinés à la collecte des déchets.
- ▶ Convention d'utilisation de la déchèterie de La Billette par la CCVI.
- ▶ Convention pour le suivi trentenaire de fin d'exploitation du CET de La Billette et pour la constitution de garanties financières.
- ▶ Convention pour la collecte des cartouches d'encre déposées dans les déchèteries communautaires.
- ▶ Convention tripartite pour la collecte de lunettes en déchèterie.
- ▶ Convention d'accès des véhicules de la régie de collecte des ordures ménagères à la station-service des ateliers de la Milletière.
- ▶ Convention pour la récupération des Déchets Diffus Spécifiques ménagers.
- ▶ Convention pour l'accès des habitants de Monnaie à la déchèterie du Cassantin.
- ▶ Convention de mise à disposition ponctuelle d'une BOM auprès du CHRU.
- ▶ Convention de mise à disposition d'un véhicule spécifique auprès de la Mairie de Rochecorbon dans le cadre du marché Urry
- ▶ Convention de prestations de service par la Ville de Tours pour la réalisation des aménagements de voirie, transport et d'espaces publics.
- ▶ Convention pour la récupération des capsules Nespresso et des consommables vides ou usagés.
- ▶ Convention pour la collecte des huiles usagées des déchèteries du Cassantin, de Saint-Pierre-des-Corps, de Saint-Avertin, de la Milletière, de Fondettes, de La Grange-David, de La Billette, de Joué-lès-Tours.
- ▶ Convention pour le recyclage du polystyrène.
- ▶ Contrat de collecte des points d'apport volontaire des centres commerciaux Auchan et La Riche Soleil.
- ▶ Contrat de location de bennes pour le traitement des pneus déposés en déchèteries et au centre de démantèlement des encombrants des Douets.
- ▶ Contrat de reprise option fédération des plastiques issus du tri des collectes sélectives.
- ▶ Contrat de reprise option fédération des cartons, acier, aluminium et emballages.
- ▶ Contrat de reprise et achats des bacs roulants en polyéthylène et déchets métalliques.
- ▶ Maintenance et service d'aide à l'exploitation du logiciel utilisé par l'unité mécanique.
- ▶ Contrat tripartite de recyclage des journaux, magazines et prospectus provenant des collectes sélectives des ménages.
- ▶ Contrat de mise à disposition des bouteilles de gaz utilisées par les ateliers mécaniques.
- ▶ Contrat de maintenance et d'entretien du clapet anti-retour du décanteur de la Billette à Joué-lès-Tours.
- ▶ Contrat de garantie financière au centre d'enfouissement de La Billette.
- ▶ Contrat d'entretien de la toiture de la plateforme de compostage de Saint-Avertin.
- ▶ Maintenance du système de gestion informatisée de l'accès aux déchèteries.
- ▶ Abonnement et maintenance de la fibre optique.
- ▶ Maintenance des fontaines à eau raccordées au réseau.
- ▶ Location d'une fontaine à eau à la Maison des déchèteries et à la plateforme de compostage.
- ▶ Contrat de maintenance de la pompe et de la chaudière de l'aire de lavage des bacs à Joué-lès-Tours.
- ▶ Contrat de maintenance du matériel de vidéoprotection des sites du service.
- ▶ Contrat territorial de collecte du mobilier.
- ▶ Contrat de télésécurité et de gardiennage du site de La Billette.
- ▶ Contrat d'entretien du groupe électro-hydraulique du quai de transfert de Saint-Pierre-des-Corps.
- ▶ Contrat d'entretien du pont bascule.
- ▶ Contrat d'entretien du mur végétal du dépôt Centre.
- ▶ Vérification et maintenance du parc d'extincteurs.



NOTES

A series of 25 horizontal dotted lines intended for taking notes, spanning most of the width of the page.



TOURS METROPOLE
VAL DE LOIRE

60 avenue Marcel Dassault
37206 Tours Cedex 3
Cs30651

